

Habib El Malki se réunit
avec le bureau de la Chambre
des représentants et les
présidents des groupes et
groupement parlementaires
Page 2



L'Union européenne
salue l'initiative Royale
pour l'Afrique
*Peter Stano : La pandémie n'a pas
de frontières et ne pourra pas être
vaincue si elle ne l'est pas partout*
Page 6



Le tourisme
à Essaouira entre
crise d'activités
et absence
de visibilité
Page 11



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9003

Vendredi 1^{er} Mai 2020

La Fête sans fête

*Un
1^{er} Mai
confiné
sur la
Toile*

فدش
fdt

الفيدرالية الديمقراطية للشغل
+٥٣٤٨٤٥٥٣٤٤+ +٥٣٤٤٤٤٤٤٤٤+ | +٤٤٤٤٤٤٤٤٤٤٤٤
Fédération démocratique du Travail

« التضامن شرط للمواطنة
و مدخل لتصور مفاير
للبناء المشترك لاقتصاد عادل
و مجتمع متضامن »

فاتح ماي
MAI

Habib El Malki se réunit avec les présidents des groupes et groupement parlementaires ...

Actualité

Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a tenu mardi une réunion avec les présidents des Groupes et du Groupement parlementaires consacrée à l'examen des travaux de la Chambre.

En ce qui concerne l'organisation des séances réservées aux questions orales, les participants à la réunion ont souligné l'importance des axes sectoriels qui seront débattus et qui répondent aux contraintes de la situation actuelle et aux préoccupations de l'opinion publique.

Les composantes de la Chambre ont fait part de leur intention de veiller à poursuivre l'action de contrôle de sorte à ce que l'intérêt suprême de la Nation soit au cœur de l'exercice législatif.

Les participants ont également pris note des signes encourageants se rapportant à la révision du système des questions orales dont la Chambre des représentants a entamé l'adoption à travers les questions sectorielles suivies de débat. Un procédé qui a reflété une gestion rationnelle du temps et une plus large maîtrise du secteur concerné par les questions.

La question législative a constitué l'un des axes fondamentaux de cette réunion. Les participants ont relevé le suivi qui accompagne l'adoption des lois, de même que la nécessité de parachever la procédure législative mentionnée par l'article 81 de la Constitution relative aux projets de décrets de loi.

En ce qui concerne le système législatif relatif à la santé, les participants ont souligné l'importance de la contribution de l'institution à la réhabilitation et à la révision des



textes législatifs et à la préparation d'études à cet effet, et ce dans le cadre des concertations avec les différents acteurs du secteur.

Concernant le renforcement de l'ouverture de l'institution sur l'environnement extérieur, la réunion a débattu de la révision du cadre législatif relatif aux requêtes et pétitions ainsi que les entraves formelles au niveau des procédures. Et ce sont là les recommandations émanant du colloque qui a été organisé, février dernier, par la Cham-

bre des représentants. Ce colloque a été aussi l'occasion de lancer un appel en vue d'ouvrir un débat élargi au niveau des Groupes et du Groupement parlementaires dans l'objectif de préparer les réformes requises.

En dernier lieu, les participants à la réunion ont examiné l'organisation de la session plénière qui devait avoir lieu hier jeudi, avec trois projets de loi à l'ordre du jour. Le premier concerne l'approbation de deux

décrets de loi portant sur les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et les procédures pour l'annoncer ; le second est relatif au dépassement du plafond des transferts extérieurs, alors que le troisième porte sur les dispositions particulières relatives aux travaux des organes d'administration des sociétés anonymes et à la tenue de leurs assemblées générales durant la période de l'état d'urgence sanitaire.

I.S

...et avec le bureau de la Chambre des représentants

Le Bureau de la Chambre des représentants a tenu mardi 28 avril sous la présidence du président de la Chambre, Habib El Malki, une réunion consacrée à l'examen des questions se rapportant à la législation, au contrôle de l'action gouvernementale, à la démocratie participative, à la création d'un groupe chargé de législation dans le domaine de la santé, ainsi qu'à la relation de la Chambre des représentants avec quelques institutions constitutionnelles.

Au début de cette réunion, le président et les membres du Bureau ont mis l'accent sur l'importance de l'action parlementaire et sur l'efficacité des contributions apportées par les membres de la Chambre, appartenant aussi bien à la majorité qu'à l'opposition, tant au niveau du contrôle que de la législation, soulignant en cette occasion la nécessité de continuer à exercer les prérogatives constitutionnelles pour l'intérêt national, et ce dans le respect total des mesures préventives prises pour faire face au Covid-19, a souligné un communiqué de la Chambre des représentants.

Les membres du Bureau ont également rappelé l'activité de la Chambre

au cours de la semaine passée, mettant en avant les initiatives positives et les réunions des commissions qui ont été fortement saluées par l'opinion publique. Sur le plan législatif, en effet, la commission des secteurs sociaux a adopté à l'unanimité deux projets de loi relatifs à la promulgation de mesures exceptionnelles en faveur des employeurs affiliés à la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) et de leurs employés. Ces deux projets ont été adoptés également à l'unanimité lors d'une séance plénière de la Chambre des représentants. En plus, la commission des finances et du développement économique a approuvé à l'unanimité le projet de loi édictant des dispositions particulières relatives aux travaux des organes d'administration des sociétés anonymes et à la tenue de leurs assemblées générales, alors que la commission de justice, de législation et des droits de l'Homme a entamé l'examen de deux projets de loi relatifs à la lutte contre le blanchiment des capitaux et à l'arbitrage et la médiation conventionnelle.

Sur le plan du contrôle, la commission des affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques

et des MRE a consacré une réunion à la question des Marocains bloqués à l'étranger. Il faut rappeler également que les bureaux des commissions des secteurs sociaux, du contrôle des finances publiques et de l'Intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville ont tenu des réunions.

Le Bureau de la Chambre a, par ailleurs, pris acte de la programmation des travaux des commissions sur le plan législatif et décidé de tenir une séance plénière le jeudi 30 avril pour l'examen et le vote des textes législatifs finalisés.

Il a également pris connaissance de la proposition de loi relative à la protection du consommateur et l'a transmise à la commission des secteurs productifs. Il a aussi transmis la proposition de loi relative à la relation contractuelle entre les bailleurs et les locataires.

Concernant la séance du contrôle hebdomadaire, le Bureau de la Chambre a décidé de la consacrer aux questions ayant trait au secteur de l'emploi et de l'insertion professionnelle selon les modalités stipulées par l'article 268 du règlement intérieur de la Chambre des représentants.

Il a également débattu de la ques-

tion de la mise en application des recommandations prises par la journée d'étude organisée par la commission des pétitions à la Chambre des représentants. En ce sens, le Bureau a mis l'accent sur l'importance de préparer un programme qui prend en compte la mise en application des outputs du dialogue national et la consolidation de la culture du parlement de proximité, tout en menant une campagne de communication. Et sur le plan législatif, il a insisté sur la nécessité de revoir les deux lois organiques déterminant les conditions et les modalités d'exercice du droit de présenter des pétitions aux pouvoirs publics et des motions en matière législative.

S'agissant des relations de la Chambre des représentants avec les organisations de la société civile, le Bureau a souligné l'importance de la communication et de la coopération à travers un programme spécifique qui sera élaboré en partenariat et en concertation avec les organisations concernées conformément aux dispositions de l'article 137 du règlement intérieur de la première Chambre du Parlement.

En ce qui concerne le cadre législatif régissant le secteur de la santé, il a

été décidé lors de cette réunion de créer un groupe de travail thématique provisoire composé d'un représentant de chaque groupe parlementaire et de deux membres du Bureau. Les recherches et les études menées par le groupe de travail pourraient être un appui pour la commission des secteurs sociaux à la Chambre des représentants, et ce dans ses travaux sur le secteur de la santé.

Quant aux relations de la Chambre des représentants avec les institutions constitutionnelles, le Bureau a examiné la pétition présentée par certains groupes parlementaires pour demander l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) concernant les répercussions économiques et sociales de la Covid-19. A ce propos, il a décidé d'adresser cette demande à ladite institution conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi organique du CESE et de l'article 337 du règlement intérieur de la Chambre des représentants.

Le Bureau a également pris acte des rapports thématiques et annuels préparés par le Conseil national des droits de l'Homme.

H.T

Tanger

Une nouvelle trémie située sur la RN1 au rond-point Gzenaya, à l'entrée de Tanger Free Zone (TFZ), est actuellement opérationnelle, ce qui permettra de fluidifier la circulation et de séparer les flux interurbains.

Cette installation, d'une longueur de 300m et dont le coût d'investissement est de près de 70 millions de dirhams, est composée de deux rampes d'accès, d'un giratoire supérieur, de dispositifs de drainage des eaux de pluie et de revêtement mural, indique l'Agence pour la promotion et le développement du Nord (APDN) dans un communiqué.

Ainsi, il s'agit de la huitième trémie construite dans l'agglomération de la ville de Tanger, reliant le centre-ville à la TFZ.



Khouribga

Le conseil provincial de Khouribga a débloqué une enveloppe budgétaire de 3 millions de DH pour contribuer aux efforts visant à freiner la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

Une enveloppe de 3 millions de DH a été allouée à l'acquisition de lits, de respirateurs, d'appareils de radiographie et de couveuses médicales au profit des services de la médecine générale, du service de la gynécologie et d'obstétrique, du service de pédiatrie et des services d'urgence, en plus de celui de la médecine légale, a indiqué le président du conseil provincial, Mohamed Zakrani.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mobilisation globale qu'a connue le Royaume pour juguler la propagation de la pandémie du Covid-19.

Abdelouafi Laftit : 5,1 millions de familles ont bénéficié des aides du Fonds spécial pour la lutte contre le coronavirus

Intervention du ministre de l'Intérieur devant la Commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville à la Chambre des représentants

5,1 millions de familles ont bénéficié des aides financières du Fonds spécial pour la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19), a indiqué mercredi à Rabat le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit.

Le fonds a permis de soutenir 800.000 personnes affiliées à la CNSS, en arrêt de travail et 2,3 millions de familles détentrices de la carte Ramed, impactées par le Covid-19, en plus de deux millions de ménages non-Ramedistes, a expliqué le ministre lors d'une réunion de la Commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville à la Chambre des représentants.

Après avoir mis en avant les mesures prises pour faire face aux retombées de la pandémie avec comme premier objectif la protection des citoyens, il a souligné que la mise en œuvre optimale de l'état d'urgence sanitaire requiert avant tout "une conviction profonde de tous les citoyens en leur destin commun".

Dès la confirmation des premiers cas de coronavirus, a-t-il rappelé, le Royaume a suspendu toutes les liaisons aériennes et maritimes avant de décréter l'état d'urgence sanitaire le 20 mars, ensuite prolongé jusqu'au 20 mai. Tous les intervenants ont été mobilisés dès le départ avec en particulier la création d'une cellule locale de suivi dans



Le décret-loi sur l'état d'urgence sanitaire adopté en commission parlementaire

La Commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville à la Chambre des représentants a adopté, mercredi, à l'unanimité le projet de loi N° 23.20 portant approbation du décret-loi n° 2.20.292 publié le 28 Rajab 1441 (23 mars 2020) portant sur les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et aux procédures de sa déclaration.

Ce projet, qui a été présenté par le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, vient parachever la procédure, prévue par la Constitution, en particulier l'article 81, en soumettant le décret-loi précité au Parlement pour approbation.

Il intervient aussi après la publication au Bulletin Officiel numéro 6867-bis du 24 mars 2020 du décret-loi portant sur les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et aux procédures de sa déclaration, un texte qui a été adopté à l'unanimité par les deux commissions concernées à la Chambre des représentants et à la Chambre des conseillers le 23 mars 2020.

chaque province et chaque région, afin d'apporter avec la célérité requise des solutions aux problèmes rencontrés, a poursuivi le ministre.

Abdelouafi Laftit a dans ce contexte cité la mise à disposition des moyens et équipements de santé au niveau des hôpitaux, ainsi que la création d'hôpitaux de campagne, tout en assurant l'approvisionnement des marchés en produits de première nécessité.

Parmi les mesures adoptées, le responsable gouvernemental a rappelé le port obligatoire des masques médicaux pour toutes les personnes autorisées à se déplacer hors de leur résidence dans les cas exceptionnels. A

cet égard, l'effort visant l'approvisionnement du marché en quantités suffisantes de masques a permis la production de 110 millions d'unités.

Au cours des débats qui ont suivi l'intervention du responsable devant les membres de la commission, le ministre a mis l'accent sur l'application mobile lancée par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), permettant aux agents de sûreté à différents barrages de contrôle de suivre les mouvements des citoyens. Il s'agit d'une application 100% à caractère provisoire, développée par des cadres marocains, a-t-il précisé.

L'utilisation de cette appli-

cation a été déployée avec l'accord de la Commission nationale de contrôle de protection des données à caractère personnel (CNDP), en ce sens qu'elle est respectueuse des informations personnelles.

Abordant une éventuelle levée de l'état d'urgence sanitaire, Abdelouafi Laftit a assuré que les scénarios possibles sont actuellement étudiés et que toutes les mesures d'accompagnement sont examinées pour le déconfinement.

Le ministre a, à ce propos, appelé les citoyens à veiller au respect des mesures prises par les autorités publiques pour faire face à la pandémie du coronavirus.

La Fête sans fête

Un 1^{er} Mai confiné sur la Toile

Étrange ? Plutôt inédit. De mémoire de Marocain, jamais il n'y eut de Fête du travail sans travailleurs dans les rues battant le pavé en rangs serrés et revendiquant des droits pour lesquels ils comptent lutter l'année durant, et si nécessaire, les années qui suivront. Jamais depuis l'indépendance et ses grands-messes ouvrières sous le regard paternel du Libérateur de la nation, Feu S.M Mohammed V, on n'aura vu les tracés des défilés aussi déserts, aussi silencieux et aussi tristes.

Etat de siège sanitaire oblige, les syndicats se contenteront de défiler virtuellement ou du moins d'organiser quelques événements sur la Toile et les réseaux sociaux avec, à la clé, les incontournables discours de leurs leaders. Le hic, c'est que le quatuor de tête qui siège offi-

ciellement aux séances du dialogue social a une présence timide dans le cyberspace et n'en maîtrise pas encore les arcanes comme il faudrait. Et a fortiori les codes et l'interactivité qui lui auraient permis de se mettre au diapason des jeunes d'aujourd'hui et, par tant, de drainer du sang neuf et de renforcer ses rangs qui déclinent à vue d'œil comme c'est le cas partout au monde.

Selon une note d'information du HCP relative à la qualité de l'emploi en 2016, 96,6% des actifs marocains occupés (10.282.000 personnes) n'étaient pas, en effet, affiliés à une organisation syndicale ou professionnelle, 94% en milieu urbain et 99% en milieu rural.

Cette situation qui n'a pas dû beaucoup changer depuis lors, était quasiment identique en 2015. Lors du second trimestre de cette année, seuls

Flash-back

L'origine du 1er Mai remonte à 1886, lorsque des ouvriers américains, tout particulièrement à Chicago, se sont mis en grève pour demander entre autres la réduction de leur temps de travail. L'initiative a dégénéré en affrontements et a coûté la vie à plusieurs ouvriers. Le mouvement ouvrier international a alors décidé en 1889 de faire du 1er mai une journée revendicative internationale, avec pour objets centraux la question du temps de travail et la journée de 8 heures. Le premier 1er Mai célébré en tant que tel date de 1890.

Avant la Seconde Guerre mondiale, le 1er Mai est donc une grande journée de revendications, de grèves et de manifestations. Le mot "fête" n'y est pas associé, pour une raison très simple : ceux qui voulaient faire grève prenaient le risque de perdre leur place, puisqu'à l'époque il était encore possible de licencier quelqu'un pour ce motif. Il arrivait fréquemment que des salariés qui s'aventuraient à chômer le 1er Mai ne retrouvent pas leur place à leur retour au travail.

La première occurrence du mot "fête" accolé au 1er mai date de 1941, sous Pétain et le gouvernement de Vichy.

Voilà pourquoi lorsqu'en 1947 il est décidé d'en faire un jour férié, chômé et payé, le gouvernement français prend soin de ne pas lui attribuer le qualificatif de "fête".

Le 1er Mai n'est donc pas "la fête du travail". Il n'a été désigné de cette manière qu'une seule fois : à l'époque du gouvernement de Vichy. Il me semble que si l'appellation est revenue, c'est majoritairement par manque de connaissance de l'histoire et parce que cette journée est devenue de plus en plus symbolique, associée aujourd'hui à l'idée d'une fête légale, comme il y en a d'autres sur le calendrier.

Par Stéphane Sirot
Historien spécialiste du syndicalisme



3,2% des actifs occupés étaient, en effet, syndiqués, 5,7% en milieu urbain et moins de 1% en milieu rural. Elle fut d'ailleurs aussi préoccupante depuis tellement longtemps que la précarité et les dénis de droits se sont conjugués pour saper à jamais toute velléité d'émancipation des travailleurs et entraver toute volonté de lutter de manière efficace contre l'éco-

nomie de la rente et l'informel via la mise des relations de travail au diapason de la modernité.

Ceci d'autant plus que la balkanisation du champ syndical, la fraude sociale, l'informel et l'apparition de nouvelles formes de travail et sa précarisation à outrance ne sont nullement favorables à une reprise en main par les travailleurs de leur destin. Et

il n'en sera peut-être pas autrement à l'issue de l'actuelle pandémie qui laissera exsangue tant l'économie du Maroc que celles avec lesquelles il entretient les relations les plus étroites.

Et, cerise sur le gâteau, les centrales syndicales dites représentatives sont certes au nombre de quatre depuis 2015, mais le nombre global des syndicats

représentés par des délégués suite aux dernières élections professionnelles est de vingt-trois. Un chiffre trop élevé, de l'avis même de nombre de dirigeants syndicalistes qui soulignent que le multisindicalisme est certes nécessaire, mais que l'existence de plus d'une trentaine de syndicats actuellement ne peut qu'impacter négativement la force de négociations de ces centrales qui peinent à parler de la même voix.

Ceci d'autant plus que le secteur informel continue à être un terrain fertile pour le non-droit, le viol des législations sociales et que la globalisation des marchés, les nouvelles technologies et certaines formes nouvelles de travail comme l'intérim progressent à pas de géant et avec eux la précarisation à pas de charge du monde du travail.

Autre cerise sur le gâteau, l'absence de défilés qui marquera ce 1er Mai jettera davantage d'ombre sur une grande partie, sinon la majorité de la trentaine de centrales syndicales qui se disputent la représentativité de la classe ouvrière marocaine. Absentes de la Toile, elles n'auront aucun moyen de faire entendre leurs voix ou de se rappeler au bon souvenir de ceux dont ils quémandent l'adhésion.

Force est donc de remettre sur le métier cette phrase vieille de 130 ans que les plus cultivés des syndicalistes connaissent sur le bout des doigts.

En 1890, le député du Parti ouvrier belge, Emile Vandervelde, avait, en effet,

usé d'un ton à la fois poétique et prémonitoire pour écrire :

« Ne faut-il pas admettre que ces noirs bataillons d'hommes obéissent à une mystérieuse et irrésistible impulsion qui a toujours poussé les peuples à fêter le renouveau, à célébrer la fête des germes quand Mai fait monter les rêves et ramène la saison d'amour. Car ce jour-là, il y a fête dans toutes les régions et dans tous les pays. Ce qui a fait la force du 1er Mai, c'est peut-être justement qu'il est international ».

Il l'a été et il l'est toujours. Mais en ces temps de pandémie, son internationalité n'est attestée que par cette indicible absence de défilés, notamment en Europe où le coronavirus aura finalement eu la peau de beaucoup de choses qui y faisaient le sel de la vie.



Non seulement, il aura conduit vers la tombe des centaines de milliers de gens à travers le monde et imposé la quarantaine à des millions d'autres, mais il aura aussi mis au chômage forcé la quasi-totalité de ceux qui font tourner la roue de l'économie.

Les manifestations étant largement interdites, les syndicats européens ont, en effet, été les premiers à appeler à d'autres formes de mobilisation que celles usitées depuis toujours.

"Même confinés, manifestations toutes et tous le 1er Mai avec des pancartes, banderoles ou en envahissant les réseaux sociaux, et donnons à cette journée une véritable force collective", ont ainsi demandé plusieurs syndicats et organisations de jeunesse en France.

Ils entendent par cet acte mettre en lumière ces "oubliés" et ces "invisibles de nos sociétés, qui continuent à travailler, le plus souvent au risque de leur vie.

En Italie, l'un des pays européens les plus meurtris par la pandémie, le grand concert organisé traditionnellement le 1er Mai à Rome par les principales centrales syndicales se tiendra cette année sans public.

Idem en Grèce, pays à forte tradition syndicale, où rien n'est officiellement prévu, le plus grand syndicat du pays, la Confédération des travailleurs du secteur privé (GSEE) "respecte les consignes concernant l'interdiction des rassemblements de plus de dix personnes".

Au Danemark, la Fête des travailleurs sera exclusivement virtuelle, chapeautée par la plus grande organisation syndicale FH, qui rassemble toutes les initiatives sur Facebook.

En Suède comme en Norvège, où le slogan de cette année sera "Sécurité pour la santé et le travail", les traditionnels défilés du 1er Mai ont aussi été annulés, et des célébrations seront organisées sur Internet.

Annulation également en Russie, où les célébrations très officielles et massives sont souvent un grand raout du pouvoir, organisé par des syndicats qui n'ont pas dérogé à la sacro-sainte inféodation au PC au temps du communisme et qui n'ont changé de fusil d'épaule depuis sa chute que pour s'inféoder au Kremlin.

L'Union européenne salue l'initiative Royale pour l'Afrique

Peter Stano : *La pandémie n'a pas de frontières et ne pourra pas être vaincue si elle ne l'est pas partout*



L'Union européenne (UE) a salué, mercredi, l'initiative de S.M le Roi Mohammed VI visant à établir un cadre opérationnel afin d'accompagner les pays africains dans leurs différentes phases de gestion de la pandémie du Covid-19.

« Cette initiative semble parfaitement s'inscrire dans le mouvement plus large du retour du Maroc au sein de la famille africaine que nous observons avec grand intérêt depuis plusieurs années, notamment dans de nombreux domaines essentiels aux relations UE-Afrique, comme la migration, l'environnement, le développement ou la stabilité régionale », a souligné Peter Stano, porte-parole de l'UE dans une interview accordée à la MAP.

« Nous sommes convaincus que le Royaume du Maroc pourra prendre toute sa part dans les efforts collectifs du continent et de ses institutions en vue du combat contre le virus, et qu'il saura y apporter son expérience et sa valeur ajoutée propre », a affirmé le porte-parole, notant que « l'UE est prête à soutenir de telles initiatives dans le cadre de sa stratégie globale renouvelée en direction du continent africain ».

Invité à réagir sur la déclaration, lundi dernier au Parlement européen, de Josep Borrell, haut représentant de l'Union

pour la politique étrangère et la sécurité sur la nécessité pour l'UE de soutenir l'Afrique en ces moments difficiles, il a souligné que l'Europe va s'investir davantage sur cette voie.

Pour lui « c'est d'abord une question de solidarité mais c'est aussi une question de sécurité tant pour l'Europe que pour l'Afrique. La pandémie n'a pas de frontières et ne pourra pas être vaincue si elle ne l'est pas partout ».

Il a rappelé que l'UE vient d'annoncer un paquet de mesures pour un montant de plus de 20 milliards d'euros pour soutenir la recherche, les systèmes de santé et les réseaux d'eau dans les pays partenaires de l'UE et atténuer les conséquences socioéconomiques de la pandémie.

De ces fonds, explique-t-il, plus de 3,25 milliards d'euros sont directement destinés à soutenir des actions en Afrique : 2,06 milliards d'euros en Afrique subsaharienne et 1,19 milliard d'euros dans les pays d'Afrique du Nord.

Par ailleurs, l'Afrique va bénéficier d'importantes garanties en provenance du Fonds européen pour le développement durable et de prêts de la BEI, ainsi que de contributions substantielles des Etats membres et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).

Le porte-parole a ajouté que l'UE soutiendra également la réponse mondiale coordonnée du moratoire sur la dette des pays les plus démunis.

Il a, dans ce contexte, rappelé que « l'UE vient de poser les jalons d'une nouvelle stratégie avec l'Afrique, avec des propositions visant à intensifier la coopération dans tous les domaines-clés de notre partenariat (transition verte; transformation numérique; croissance durable et emplois; paix et gouvernance; migration et mobilité) ».

Le porte-parole de l'UE a, par ailleurs, affirmé que le Maroc a su réagir avec promptitude et efficacité, en s'attaquant de manière coordonnée aux différents aspects de la lutte contre le coronavirus sur les plans médical, économique et social.

Il a également indiqué que l'Europe, « fidèle au partenariat stratégique et privilégié qui nous lie et à l'esprit pionnier qui l'anime a été au rendez-vous dans cette épreuve », rappelant que « près de 450 millions d'euros ont été remobilisés à cette fin pour appuyer les efforts du Maroc, notamment sous forme d'appui direct au fonds créé sous l'égide de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour lutter contre les effets du virus ou sous forme de déboursments anticipés ».

« De part et d'autre, la réponse a été

rapide, concertée et cohérente. Cette réactivité et cette solidarité illustrent la vigueur de nos liens ainsi que l'ambition que nous avons conjointement fixée quant au futur de notre partenariat lors du dernier Conseil d'association UE-Maroc », a ajouté le porte-parole de l'UE.

Donné comme exemple dans la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus, le Maroc avait reçu en mars dernier un soutien conséquent de l'UE en réallouant immédiatement 150 millions d'euros, spécifiquement dédiés aux besoins du fonds spécial pour la gestion de la pandémie Covid-19, créé à l'initiative du Souverain et en réorientant 300 millions d'euros des fonds alloués vers la réponse à la pandémie en accélérant leur mobilisation pour répondre aux besoins budgétaires exceptionnels du Royaume.

Le Groupe Banque européenne d'investissement (BEI) avait, pour sa part, annoncé, début avril, un soutien au secteur privé via notamment ses lignes de crédit avec les institutions financières marocaines dont l'encours s'élève à 440 millions d'euros.

Parallèlement à cette aide de trésorerie immédiate, la BEI avait décidé d'accélérer à titre exceptionnel le déboursement de prêts déjà signés pour soutenir les petites et moyennes entreprises.

Des mesures prises pour permettre la communication des détenus avec leurs avocats

Ministère public et DGAPR acceptent que les détenus dont les affaires sont jugées via le dispositif du procès à distance communiquent par téléphone avec leur défense avant les audiences

La présidence du Ministère public a adressé une circulaire aux procureurs généraux du Roi près les Cours d'appel et aux procureurs du Roi près les Tribunaux de première instance, les appelant à faciliter la communication des détenus avec leurs avocats, en vue de préparer le procès à distance durant la période de l'état d'urgence sanitaire.

Selon un communiqué de la présidence du Ministère public, la Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) a accepté de permettre aux détenus, dont les affaires seront portées devant les tribunaux via le dispositif du procès à distance, de communiquer par téléphone avec leurs avocats avant l'audience.

"C'est la raison pour laquelle il est du devoir des parquets compétents de communiquer aux services des établissements pénitentiaires concernés le nom de l'avocat qui souhaite discuter avec son client trois jours avant la date prévue pour l'audience", souligne-t-on, ajoutant que les services pénitentiaires se chargeront d'aviser l'avocat à cette fin.

Le procureur général du Roi près la

Cour de cassation, président du Ministère public, a appelé les procureurs généraux du Roi près les Cours d'appel et les procureurs du Roi près les tribunaux de première instance à notifier aux bâtonniers cette possibilité, en vue d'inviter les avocats à présenter leurs demandes aux parquets généraux dans le tribunal où aura lieu le procès à distance, en y incluant le numéro de téléphone de l'avocat pour le contacter et ce, trois jours avant l'audience, au minimum.

Ils peuvent, en concertation avec les bâtonniers et les directeurs des établissements pénitentiaires, se mettre d'accord sur d'autres délais, a ajouté le président du Ministère public, qui fait observer que cette mesure sera appliquée uniquement pendant la période de confinement.

Cette procédure intervient vue les mesures sanitaires adoptées par les autorités publiques compétentes pour lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19) en milieu carcéral et qui risquent d'affecter le droit de l'accusé à la communication avec son avocat avant l'audience pour préparer sa défense.

Compte tenu de l'importance de cette



mesure dans la promotion du procès à distance et en vue de permettre aux détenus de communiquer avec leurs avocats, le président du Ministère public a appelé les procureurs généraux du Roi près les Cours d'appel et les procureurs du Roi près les tribunaux de première instance à consentir tous les efforts nécessaires pour la réussite de cette expérience, afin de surmonter les obstacles techniques ou encore les moda-

lités y afférentes.

Il est primordial de coordonner avec les bâtonniers et les directeurs des établissements pénitentiaires à ce sujet, a ajouté le président du Ministère public, qui relève l'impératif de l'aviser des difficultés éventuelles à la mise en œuvre de cette mesure, de lui présenter les suggestions, le cas échéant, et de lui fournir des rapports et des statistiques à cet effet.

Mobilisation honorable et saluée des biologistes médicaux du Grand Casablanca



Les biologistes médicaux du Grand Casablanca se sont mobilisés dès le 20 mars en mettant à disposition leurs laboratoires (locaux, personnel et matériel) afin d'apporter un appui logistique aux laboratoires hospitaliers. Cette initiative, placée sous l'égide du Syndicat des biologistes médicaux de la région de Casablanca-Settat, est une preuve supplémentaire du vent de solidarité qui souffle dans le dos du Royaume depuis le début de la crise sanitaire du Covid-19.

Tout a commencé avec la création d'une cellule de coordination autour de la Direction régionale de la santé de Casablanca afin de mettre en place une organisation à même de répondre aux besoins des laboratoires hospitaliers. D'après le communiqué émanant des biologistes médicaux du Grand Casablanca, « les laboratoires volontaires ont également réalisé à titre gracieux plus de 850 bilans et

5200 analyses pour le suivi des patients Covid-19 hospitalisés dans les différentes structures hospitalières de la région de Casablanca-Settat ».

Alors qu'il était prévu que cette action s'achève avec la fin du confinement, initialement prévue le 20 avril, les biologistes médicaux du Grand Casablanca ont poursuivi leur implication jusqu'au 24 avril. Ces derniers assurent qu'ils se tiennent toujours « à la disposition des autorités sanitaires, en cas de nouveau besoin, pour apporter aussi bien leur appui logistique que leurs compétences dans la lutte contre la propagation du virus ». L'initiative n'est pas passée inaperçue. Bien au contraire. La Direction régionale de la santé de Casablanca-Settat a rendu un hommage appuyé audit syndicat pour son soutien et son aide au système public de santé en ces temps de crise sanitaire.

Nouvelles interpellations pour violation de l'état d'urgence sanitaire

4.289 personnes appréhendées en 24 heures

Les opérations sécuritaires menées pour imposer l'état d'urgence sanitaire, décrété pour enrayer la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), ont permis l'interpellation, au cours des 24h de mardi à mercredi derniers, de 4.289 individus, dont 2.179 ont été placés en garde à vue à la disposition des enquêtes préliminaires ordonnées par les parquets compétents, alors que les autres ont été soumis aux procédures d'investigation, de pointage et de vérification d'identité.

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a indiqué, mercredi dans un communiqué, que depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire par les pouvoirs publics, il a été procédé à l'interpellation d'un total de 85.778 personnes au niveau de l'ensemble des villes du Royaume, dont 44.951 ont été déferées devant les parquets compétents après la procédure de la garde à vue.

Ces interpellations se répartissent selon les préfectures de police et la sûreté régionale et provinciale comme suit: la préfecture de police de Casablanca (11.357), préfecture

de police de Rabat (10.727), préfecture de police de Kénitra (10.083), préfecture de police de Marrakech (7.781), préfecture de police d'Oujda (6.898), préfecture de police d'Agadir (5.081), préfecture de police de Tétouan (4.975), la sûreté provinciale de Salé (4.409), préfecture de police de Meknès (4.315), préfecture de police de Béni Mellal (3.600), préfecture de police de Tanger (3.187), préfecture de police de Fès (2.611), sûreté provinciale d'El Jadida (2.458), préfecture de police de Settat (2.235), préfecture de police de Laâyoune (1.597), sûreté provinciale de Ouarzazate (1.559), sûreté régionale de Taza (975), sûreté régionale d'Errachidia (888), sûreté provinciale de Safi (753) et sûreté régionale d'Al Hoceima (289). La DGSN assure, dans ce cadre, que ses services continueront d'intensifier les opérations de contrôle dans toutes les villes et de coordonner leurs interventions avec les différentes autorités publiques en vue d'imposer l'application stricte et ferme de l'état d'urgence, à même de garantir la sécurité sanitaire de l'ensemble des citoyens.



Le coronavirus asphyxie l'économie mondiale

Les Etats-Unis ont instillé mercredi l'espoir d'une première percée thérapeutique pour tenter de "bloquer" le nouveau coronavirus grâce à un traitement dont le monde a désespérément besoin face à une pandémie qui a mis fin à dix années de croissance américaine et n'en finit plus de peser sur l'économie.

Alors que de multiples essais cliniques sont en cours en Europe, en Asie et aux Etats-Unis pour trouver un traitement efficace contre la maladie Covid-19, le médicament remdesivir, du laboratoire américain Gilead, a montré des résultats encourageants pour accélérer le rétablissement des malades les plus gravement atteints, à défaut d'avoir, à ce stade, un impact significatif sur leur mortalité.

Le remdesivir a accéléré de 31% le temps de rétablissement, selon un essai très attendu mené en partenariat par ce laboratoire avec les Instituts de santé américains (NIH).

"Cela prouve que nous pouvons bloquer le virus", s'est félicité, prudemment optimiste, le directeur de l'Institut des maladies infectieuses Anthony Fauci, membre de la cellule de crise de la Maison Blanche.

La nouvelle a aussi été saluée par un bond de la Bourse de New York.

Le même jour cependant, la revue médicale de référence The Lancet a publié des résultats décevants d'une plus petite étude chinoise sur ce même remdesivir, concluant qu'il n'avait "pas de bénéfice clinique significatif" contre le Covid-19.

Nombre d'hôpitaux soignent depuis le début de la pandémie leurs patients avec ce médicament, aux côtés d'autres antiviraux ou encore de l'hydroxychloroquine, mais il est pour le

moment difficile pour les médecins en déterminant l'efficacité réelle en l'absence d'essais rigoureux.

Partie de Chine en décembre, l'épidémie a contaminé depuis 3,1 millions de personnes dans le monde, et fait quelque 225.000 morts malgré le confinement de plus de la moitié de l'humanité, selon une compilation de bilans officiels.

Et comme un rappel du danger sanitaire, l'apparition dans plusieurs pays européens de cas d'enfants affectés par un syndrome inflammatoire grave, ressemblant à la maladie de Kawasaki, suscite désormais l'inquiétude, car il pourrait être lié au coronavirus.

L'alerte est partie ce week-end d'un signalement des autorités sanitaires britanniques. Dans la foulée, un petit nombre de cas similaires a été mentionné en France, aux Etats-Unis, en Espagne ou en Belgique. Le phénomène s'est accéléré depuis une semaine.

Si les enfants affectés évoluent quasiment tous de façon favorable, la préoccupation n'en est pas moins vive, alors que toutes les études ont jusqu'à présent montré que les formes graves de Covid-19 étaient rarissimes chez les plus jeunes.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé qu'elle devait réunir jeudi les experts de son comité d'urgence afin d'évaluer l'évolution de la pandémie, pour la première fois depuis qu'elle a décrété, le 30 janvier, une "urgence sanitaire de portée internationale", son niveau d'alerte le plus élevé.

Entre-temps, l'agence onusienne a fait l'objet de vives critiques des Etats-Unis, qui lui ont coupé les vivres, l'accusant d'une trop grande indulgence envers la Chine.

Avec 2.500 décès supplémentaires au cours des dernières 24 heures, les Etats-Unis ont franchi mercredi la barre des 60.000 morts. Ils sont de loin le pays le plus touché au monde, avec également plus d'un million de cas diagnostiqués.

En Europe, la pandémie a fait plus de 130.000 victimes, dont les trois quarts en Italie (27.682 morts), en Espagne (24.275), en France (24.087) et au Royaume-Uni.

Dans ce dernier pays, le bilan a brutalement augmenté à 26.097 morts mercredi, soit le deuxième plus lourd en Europe après l'Italie, du fait de l'inclusion des décès dans les maisons de retraite.

Au-delà du drame humain, les indices économiques en chute libre n'en finissent pas de tomber, qui confirment l'impact dramatique de la pandémie sur l'activité planétaire.

Après dix années de croissance ininterrompue, les Etats-Unis ont annoncé un recul de leur PIB de 4,8% en rythme annuel au premier trimestre de cette année. Ceci alors que plus de 26 millions de personnes se sont inscrites au chômage ces cinq dernières semaines, du jamais vu.

Il s'agit de la plus importante baisse de PIB depuis le dernier trimestre 2008 quand les Etats-Unis s'enfonçaient dans la crise financière.

Et c'est loin d'être fini.

L'économie américaine va "probablement chuter à un rythme sans précédent au deuxième trimestre", a prévenu Jerome Powell, le président de la Banque centrale américaine (Fed), qui a promis d'utiliser "toute la palette d'outils" à sa disposition pour atténuer la récession.

Le gouvernement allemand s'attend lui à la pire récession depuis le

début des calculs en 1970, avec une baisse du PIB de 6,3% cette année. "Nous allons vivre la pire récession de l'histoire de la République allemande", a averti le ministre de l'Economie Peter Altmaier.

Parmi les secteurs plombés par la crise, le trafic aérien mondial a enregistré en mars une chute de 52,9% par rapport à l'an dernier, la plus forte de son histoire récente, retombant au niveau de 2006.

En écho à cette annonce, le constructeur aéronautique Boeing a confirmé qu'il allait réduire ses effectifs globaux d'environ 10%. Plusieurs grandes compagnies ont déjà annoncé des plans de suppressions d'emplois: 12.000 chez British Airways, 5.000 chez la scandinave SAS, 2.000 chez Icelandair... Airbus a par ailleurs dévoilé mercredi une perte de 481 millions au premier trimestre.

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé mercredi des aides d'urgence de respectivement 220 et 504 millions de dollars pour l'Afghanistan et le Costa Rica, après avoir bloqué la veille une enveloppe de 3,4 milliards de dollars pour le Nigeria.

Dans ce contexte, l'urgence du déconfinement s'impose de jour en jour, au risque pourtant de relancer la propagation du virus. La levée des restric-

tions, toujours progressive, est déjà entamée dans plusieurs pays européens: Autriche, Allemagne, Norvège, Danemark...

La Pologne a annoncé mercredi la réouverture des crèches, hôtels et centres commerciaux. La Suisse va accélérer l'assouplissement des restrictions, jugeant que la population devait "apprendre à vivre" avec le virus. La Finlande a annoncé une reprise des écoles pour mi-mai.

La France commencera à se déconfiner prudemment le 11 mai, mais seulement si les indicateurs sanitaires le permettent.

En Espagne, la feuille de route gouvernementale prévoit à partir du 9 mai un déconfinement par "phases" jusqu'à "fin juin". Les écoles, elles, resteront fermées jusqu'en septembre.

En Italie, les mesures seront également strictes pour le déconfinement programmé le 4 mai: rassemblements interdits, comme les déplacements entre régions, masque obligatoire dans les transports...

Quelque 1,3 milliard d'élèves dans 186 pays sont toujours concernés par la fermeture de leur école ou de leur université, selon les derniers chiffres de l'Unesco, qui constate un "début de réouverture progressive des établissements scolaires dans certains pays".

Aucun nouveau cas de Covid-19 enregistré en Corée du Sud

La Corée du Sud a annoncé jeudi n'avoir enregistré aucun nouveau cas de transmission du nouveau coronavirus pour la première fois depuis que la maladie est apparue dans le pays il y a plus de 70 jours.

Le pays a recensé 10.765 cas depuis que le premier cas d'infection a été signalé le 18 février et, pendant plusieurs semaines, il a été le deuxième pays le plus touché par cette pandémie qui a fait un total de 247 morts sur son territoire.

En Chine, un possible vaccin se fabrique déjà à grande échelle

Il tient peut-être le remède tant attendu. Dans un laboratoire du nord de Pékin, un homme en blouse blanche exhibe l'un des tout premiers vaccins expérimentaux contre le nouveau coronavirus.

Sinovac Biotech, l'un des quatre labos chinois autorisés à engager des essais cliniques, voit grand. Même si son vaccin n'a pas encore fait ses preuves, le groupe privé se dit prêt à produire 100 millions de doses par an pour combattre le virus, apparu en Chine fin 2019 avant de se répandre dans le monde entier.

Le pharmacien peut se montrer confiant. En 2009, il avait coiffé ses concurrents sur le poteau en devenant le premier au monde à mettre sur le marché un vaccin contre la grippe porcine H1N1.

Dans ses vastes installations de Changping, en grande banlieue de la capitale, des laborantins contrôlent la qualité du vaccin expérimental, à base de pathogènes inertes, déjà produit à des milliers d'exemplaires. Dans sa boîte blanche et orange, il porte même un nom: "Coronavac".

Même si le traitement est encore loin d'une homologation, le fabricant doit montrer qu'il est capable de le produire à grande échelle et soumettre des lots au contrôle des autorités. D'où le lancement de la production avant même la fin des essais cliniques.

Si plus d'une centaine de laboratoires mondiaux rivalisent pour être le premier à mettre au point un vaccin, moins d'une dizaine ont pour l'heure engagé des essais sur l'être humain, selon l'École d'hygiène et de médecine tropicale de Londres.

C'est le cas de Sinovac, qui assure avoir obtenu des résultats encourageants chez le singe, avant d'administrer son sérum pour la première fois à



144 volontaires à la mi-avril dans le Jiangsu (est).

Mais le labo fondé en 2001 ne se prononcera pas sur la date à laquelle son injection d'un demi-millilitre pourra éventuellement être commercialisée.

"C'est la question que tout le monde se pose...", reconnaît Liu Peicheng, directeur de la marque.

D'après l'OMS, la fabrication d'un vaccin peut prendre entre 12 et 18 mois. Sinovac, qui emploie un millier de salariés, espère obtenir fin juin de premiers résultats quant à la sécurité de son produit, dans le cadre des essais de phase 1 et 2, explique à l'AFP Meng Weining, directeur des affaires internationales. Ces essais consistent simple-

ment à vérifier que le vaccin n'est pas dangereux pour l'homme. Pour s'assurer qu'il est efficace, il faut engager un essai de phase 3 auprès des porteurs du virus.

Problème: désormais, "seulement quelques cas sont signalés en Chine chaque jour", souligne M. Meng. A moins d'une deuxième vague épidémique sur le sol chinois, le groupe va donc devoir tester des personnes positives à l'étranger.

"Nous sommes actuellement en contact avec plusieurs pays d'Europe et d'Asie", précise-t-il.

"Un essai de phase 3 comprend normalement plusieurs milliers de personnes. Ce n'est pas facile d'obtenir ces chiffres, dans aucun pays", prévoit-il.

Le groupe n'en a pas moins engagé au sud de Pékin la construction d'un site de production d'une capacité de 100 millions de doses, qui doit pouvoir fonctionner avant la fin de l'année.

"Nous travaillons jour et nuit, nous faisons les trois-huit, ce qui signifie que nous ne perdons pas une minute", assure M. Meng.

Rapporté à la population mondiale, un éventuel vaccin Sinovac ne suffirait pas à protéger la planète. Mais M. Meng assure que son groupe, coté au Nasdaq, est prêt à "des collaborations" avec ses partenaires étrangers, auxquels il vend ses vaccins existants contre la grippe ou l'hépatite.

Etre la première à offrir un vaccin contre le Covid-19 serait une revanche

pour la Chine, désireuse de faire oublier que la pandémie a pris naissance chez elle. "Nous recevons beaucoup d'appui de la part du gouvernement chinois", témoigne M. Meng. "Pas tant d'argent que ça", mais des coopérations avec des instituts publics auprès desquels Sinovac s'approvisionne en souches virales. Outre Sinovac, Pékin a approuvé l'essai clinique de trois autres vaccins expérimentaux: l'un lancé par l'École militaire des sciences médicales et le groupe de biotechnologie CanSino; l'autre par l'Institut de produits biologiques et l'Institut de virologie de Wuhan, la ville où le coronavirus a fait son apparition; et un dernier par le groupe China Biotics, qui a engagé des essais mardi auprès de 32 volontaires.

Lueur d'espoir autour d'un antiviral contre le Covid-19

Quatre mois après le début de l'épidémie de Covid-19, le gouvernement américain a créé l'espoir mercredi en rapportant qu'un médicament naguère développé contre Ebola, le remdesivir, semblait avoir pris sur le nouveau coronavirus, et avait accéléré de plusieurs jours le rétablissement des cas les plus graves dans un grand essai clinique.

C'est à ce jour la percée thérapeutique la plus notable contre le coronavirus, même si des experts prévenaient que les résultats entiers n'ont pas encore été publiés. Si de multiples traitements sont testés dans les hôpitaux du monde entier, aucun n'a encore prouvé son efficacité dans un essai aussi grand et aussi rigoureux, avec placebo. Aucun vaccin n'existera avant la fin 2020 au plus tôt.

Les Instituts de santé américains (NIH) ont annoncé que le médicament expérimental remdesivir du laboratoire américain Gilead avait aidé des malades hospitalisés à se rétablir 31% plus vite, selon les résultats préliminaires d'un essai clinique contre placebo incluant un millier de patients, aux Etats-Unis et ail-

leurs. "Les données montrent que le remdesivir a un effet clair, significatif et positif pour réduire le temps de rétablissement" des malades, a déclaré Anthony Fauci, directeur de l'Institut des maladies infectieuses qui a dirigé l'essai, dans le Bureau ovale de la Maison Blanche.

"C'est une preuve de concept très importante, car cela prouve que nous pouvons bloquer le virus", a dit le haut responsable scientifique, prudemment optimiste, mais qui affirme que le mode d'action du remdesivir sur le virus ouvre une piste thérapeutique cruciale appelée à devenir un standard de traitement.

Le président Donald Trump a dans la foulée demandé à l'Agence américaine du médicament (FDA) d'accorder "rapidement" une autorisation d'utilisation en urgence pour les hôpitaux, hors d'essais cliniques.

Le patron de Gilead Sciences, Daniel O'Day, a annoncé que le laboratoire disposait actuellement de 1,5 million de doses qui seraient données, pour traiter au moins 140.000 patients. Gilead vendra ensuite le remdesivir à un prix

"abordable", a-t-il dit au site Stat.

Vétéran de la lutte contre le sida, Anthony Fauci, 79 ans, a fait le parallèle avec les premiers résultats "modestes" en 1986 de l'AZT, une molécule qui ouvre la voie aux formidables traitements actuels contre le VIH.

Comparés aux malades ayant reçu un placebo, les patients traités avec le remdesivir, un médicament jamais approuvé contre aucune maladie, se sont rétablis en 11 jours (durée médiane) au lieu de 15 jours, a détaillé un communiqué des NIH, évoquant une fiabilité statistique très élevée.

En revanche, les résultats préliminaires ne montrent pas si le médicament permet de sauver des vies. La mortalité du groupe de patients traités par remdesivir était de 8%, contre 11,6% dans le groupe témoin; une différence trop faible pour exclure que ce soit le fruit du hasard.

L'essai a inclus 1.063 patients hospitalisés avec une forme avancée du Covid et des problèmes pulmonaires, sur 47 sites aux Etats-Unis et 21 autres en Europe et en Asie. Le traitement, par

injection intraveineuse, durait 10 jours.

"Quand il y a des preuves nettes qu'un médicament fonctionne, nous avons une obligation éthique d'informer immédiatement les membres du groupe placebo", a ajouté Anthony Fauci. Un essai clinique mondial distinct, sans placebo, mené par Gilead montre, selon la société mercredi, qu'un traitement de cinq jours est aussi efficace que 10 jours, ce qui permettrait de traiter plus de patients avec un stock donné, et de réduire le temps d'hospitalisation.

De multiples essais sont en cours dans le monde pour tester le remdesivir, d'autres antiviraux ou encore l'hydroxychloroquine, un médicament contre le paludisme que beaucoup d'hôpitaux expérimentent sans attendre, notamment le professeur français Didier Raoult en conjonction avec un antibiotique.

Les résultats du grand essai Discovery sur 3.200 patients européens sont particulièrement attendus.

En attendant, l'hydroxychloroquine est contestée. Les autorités sanitaires américaines ont formellement décon-

seillé son utilisation hors hôpital il y a quelques jours en raison des risques pour le coeur.

L'annonce de Washington relativise l'importance de résultats non concluants d'une petite étude sur le remdesivir (237 patients), menée dans dix hôpitaux de Wuhan en Chine et publiée mercredi par la revue médicale The Lancet.

Dans l'essai chinois, les malades traités avec le remdesivir n'ont pas fait mieux que ceux traités par placebo. Mais la taille de l'essai, interrompu faute de malades car l'épidémie s'est arrêtée à Wuhan, limite l'interprétation des résultats. Le remdesivir s'insère dans le matériel génétique du coronavirus et le court-circuite pour l'empêcher de se répliquer.

Les NIH doivent désormais faire publier leurs résultats entiers après évaluation par une revue scientifique. Stephen Evans, de la London School of Hygiene & Tropical Medicine, souligne que l'on ignore, sur la base des annonces de mercredi, si des effets indésirables ont été observés.

Face au Covid-19, une alimentation riche en polyphénols s'impose pour renforcer notre système immunitaire

En cette période de confinement inéluctable, exigée par notre gouvernement en vue de juguler la vague de progression de l'épidémie dans notre pays, nous devons prendre soin de notre santé par une alimentation variée. Le confinement qui coïncide avec le mois de Ramadan dont on se nourrit. Ingérer un surplus de carbohydrates risque de porter préjudice à notre santé et pourrait même exacerber des symptômes défailants de notre métabolisme.

Le Covid-19, à la base du confinement de quelque trois milliards de personnes de par le monde, est une véritable tectonique pour les Etats et l'humanité dans sa globalité. Cette pandémie va creuser profondément les failles qui existaient déjà entre les Etats, et notamment en matière de production locale et va mettre encore une fois la question de la sécurité alimentaire sur la sellette.

La politique agricole menée par notre pays depuis maintenant une soixantaine d'années a placé le Maroc dans les premiers rangs des pays producteurs de fruits et légumes. En conséquence, nos marchés foisonnent de toutes les variétés de fruits et légumes localement produits, ce qui présente une haute valeur ajoutée quant à notre sécurité alimentaire et nous procure tous les aliments dont on a besoin et surtout dont notre organisme a besoin. Donc à nous de choisir ce qui nous convient, mangeons ce qui doit renforcer notre système immunitaire et pas l'inverse. Privilégier des aliments riches en antioxydants s'impose et devient même une nécessité absolue.

« Que ton aliment soit ton seul médicament ». 25 siècles après, la citation d'Hippocrate est toujours d'actualité. Que nos aliments soient nos alliés de santé, qu'ils soient ce que l'on appelle des nutraceutiques ou aliments, c'est-à-dire des aliments médicaments. Les nutraceutiques constituent de nos jours une nouvelle médication qui consiste à faire un traitement préventif et non curatif. Le rôle joué dans ce sens par les antioxydants et notamment les polyphénols est d'importance capitale. Ces biomolécules ont connu ces dernières décennies un engouement spectaculaire parce qu'ils possèdent des atouts dignes d'intérêt et présentent un axe majeur de développement concernant l'utilisation de leurs propriétés antioxydantes.

De nombreuses recherches ont mis le point sur l'implication des polyphénols, comme antioxydants ou anti-radicaux libres, dans la prévention des effets néfastes de l'oxygène, à l'origine d'un grand nombre de maladies (cancers, maladies cardiovasculaires, maladies neurodégénératives, vieillissement cellulaire,...). La



quantité de polyphénols ingérée par jour, estimée par certains chercheurs à environ 1g, est suffisamment importante pour que l'impact à long terme sur la santé soit envisagé.

Par ailleurs, des études épidémiologiques ont montré la corrélation très étroite entre les polyphénols et les maladies cardio-vasculaires et qu'une alimentation riche en polyphénols diminue le risque de mortalité par ces maladies.

Les polyphénols sont l'apanage du règne végétal, ce sont des molécules synthétisées exclusivement par les végétaux. Cette appellation générique désigne un vaste ensemble de substances aux structures variées qu'il est difficile de définir simplement. Les polyphénols font partie de ce qu'on appelle les métabolites secondaires (jargon scientifique) par opposition aux métabolites primaires (glucides, lipides, protéines et acides nucléiques). Cette nomination est due au fait qu'ils n'ont pas de fonction bien précise au sein de la plante comme c'est le cas pour les métabolites primaires. Chaque plante possède des métabolites secondaires qui la différencient des autres. Ces molécules marquent de manière originale chaque végétal et lui procure ainsi une certaine spécificité (identité). En outre, les métabolites secondaires déterminent la qualité organoleptique des produits que nous consommons (couleur, astringence, amertume...).

Les polyphénols et particulièrement une classe connue pour son effet antagoniste à l'égard de la production des radicaux libres, des flavonoïdes, suscitent, depuis quelques décennies, l'intérêt des nutritionnistes, des épidémiologistes,

des industriels de l'agroalimentaire et des consommateurs.

Les flavonoïdes, pigments piégeurs de radicaux libres (free radical scavenging) par excellence, sont présents dans tous les végétaux et dans tous les organes : racines, tiges, feuilles, fleurs, fruits, graines... Ils se trouvent dans les légumes verts, rouges et même les légumes peu colorés comme les pommes de terre, certaines variétés de pommes (Golden delicious, Granny-Smith), les navets, les choux-fleurs... Les flavonoïdes participent aux qualités organoleptiques et nutritionnelles des produits alimentaires d'origine végétale (couleur, saveur, arôme,...).

En cette période de printemps, les fruits rouges (fraises, framboises, mûres, myrtilles, brugnons, pêches, pastèques...) riches en flavonoïdes (et notamment en anthocyanes) qui leur confèrent leur couleur caractéristique, sont sur les étalages des marchés ; il faut en tirer profit. Nos boissons de tous les jours : thé et café sont également riches en polyphénols. Les dattes, les figues, les amandes et tous les fruits secs contiennent des quantités non négligeables de polyphénols. Les épices (curcuma, cannelle, gingembre, cumin, clou de girofle, ...), certaines feuilles sèches (romarin, thym, laurier, origan, sauge, verveine, ...), les graines (sésame, anis, fenouil, nigelle, badiane, moutarde,...) sont également des sources naturelles d'antioxydants.

N'oublions pas nos fameux produits du terroir, bios (sensu stricto) et pas chers, anciennement très consommés par nos parents et grands-parents, comme le caroubier (Kharroube), le jujubier (Nbag), le cactus (Handya), les glands (Bel-

loute), l'arbousier (Sassnou)... Ces produits du terroir sont des mines d'antioxydants et notamment des flavonoïdes et des bêtaïnes dont le cactus est riche.

Mis à part les fruits du cactus, les autres fruits et notamment les arbousiers (fruit de l'arbousier) et les glands, sont complètement négligés et la génération actuelle ne les connaît même pas. En revanche, le caroubier, particulièrement riche en polyphénols, suscite un regain d'intérêt et est très prisé par les Marocains d'une certaine génération. Le fruit du caroubier « la caroube », comestible car bien sucrée, présente une valeur énergétique importante et pourrait même constituer un substitut du chocolat (avec la migraine en moins). Riche en flavonoïdes, en mucilages, en sucre, en protéines..., la caroube, sollicitée dans les industries pharmaceutique, alimentaire et diététique, stabilise notre flore intestinale et permet de lutter contre l'obésité (fléau du siècle) grâce à sa teneur en mucilages.

Les polyphénols et particulièrement les flavonoïdes constituent le principe actif de plusieurs compléments alimentaires grâce aux nombreuses activités dont ils ont fait preuve (antioxydante, anti-inflammatoire, antibactérienne, antihistaminique, antivirale...). Néanmoins, ils n'ont pas encore acquis le statut de médicament, ils restent ce que l'on appelle des « nutraceutiques » même si leur importance pour notre santé est désormais confirmée.

Par le Professeur Saida Tahrouch
Phytochimiste
Laboratoire de biotechnologies végétales
Faculté des sciences,
Université Ibn Zabr, Agadir

Le tourisme à Essaouira entre crise d'activités et absence de visibilité



La crise sanitaire du Covid-19 a, et aura, des incidences catastrophiques sur l'économie mondiale qui, d'après des analyses spécialisées, connaîtra un ralentissement jamais atteint depuis la crise économique de 1929.

Le tourisme, secteur dépendant essentiellement de la libre mobilité des personnes à travers le monde, est en stand-by depuis mi-mars suite à la fermeture des frontières de nombreux pays dans le cadre d'une politique protectionniste qui privilégie le sanitaire à l'économie.

Certes, la priorité actuellement est la lutte contre la propagation du coronavirus en se basant sur les mesures préventives qui engagent tout le monde, mais il faudra quand même commencer à penser à l'après Covid-19 surtout pour l'activité touristique qui génère des centaines de milliers d'emplois stables et provisoires et draine des devises.

A Essaouira, ville dont l'économie dépend essentiellement du tourisme, les opérateurs touristiques ont accueilli avec beaucoup de liesse et de soulagement les mesures prises par le Comité de veille économique constitué par SM le Roi Mohammed VI pour faire face aux effets économiques de la crise sanitaire du Covid-19.

Indemnités mensuelles de 2000 DH durant trois mois pour les salariés déclarés à la CNSS et ayant perdu leurs emplois, report des déclarations fiscales et ligne de garantie pour les crédits de fonctionnement au profit des petites et moyennes entreprises en

difficulté, des mesures, entre autres, qui ont fortement soulagé les GRIT d'Essaouira soucieux actuellement de l'après Covid-19.

« Personne ne peut prétendre disposer actuellement d'une visibilité sur la situation du secteur du tourisme après le confinement. Il est clair que le déconfinement ne signifie pas une reprise d'activité, je dirai même que cela sera beaucoup plus difficile. Essaouira vit principalement du secteur du voyage, et tant que les vols sont bloqués, les choses seront dures à vivre pour l'activité touristique. La situation de nos employés après juin 2020 nous préoccupe : y aura-t-il d'autres mesures pour nous aider à garder nos salariés sachant que nous devons faire face à d'autres charges ? Pour être réaliste, je dirai que nous avons un long chemin à parcourir car fin juin ne sera pour nous que le début d'une bataille pour la survie de nos business », nous a déclaré Leïla Boudad, présidente de l'Association des restaurateurs à Essaouira.

Les réflexions et les propositions vont bon train dans le milieu des professionnels du tourisme à l'échelle nationale. Face à un contexte international flou et instable sur le plan sanitaire, on prône, à moyen terme, l'optimisation d'un produit adapté au marché interne.

« Il y a tout un travail qui se fait actuellement entre le ministère du Tourisme d'une part, l'ONMT pré-cisément, et les CRT et CPT d'autre part. On travaille déjà en commun, selon les spécificités de chaque région et de chaque desti-

nation touristique, sur les segments d'offres à promouvoir et les produits à développer à l'adresse du marché national », nous a déclaré Mouhsine Chafai El Alaoui, délégué provincial du ministère du Tourisme à Essaouira.

D'après la synthèse de la vidéo-conférence ayant réuni l'ONMT, les CRT et les CPT, les GRIT « ont néanmoins exprimé leur détermination à surmonter cette crise grâce à la synergie des efforts et la présence post-crise de l'ONMT ». Les propositions ont essentiellement porté sur le besoin d'amorcer une reprise de l'activité d'une manière totalement innovante d'une part, et la nécessité de préparer un discours cohérent et adéquat pour une prise de parole au moment opportun d'autre part.

Notant l'incertitude liée à la fermeture des frontières et la nécessité de se focaliser sur le tourisme interne comme premier levier de relance de l'activité au lendemain de la fin de la pandémie, les opérateurs touristiques ont exprimé le besoin de disposer d'informations quantitative et qualitative qui donneraient un topo du potentiel du tourisme national pour pouvoir proposer des packages plus adaptés au marché national.

« L'élaboration de packages destinés au client marocain doit se faire en étroite collaboration avec les hôteliers, restaurateurs et transporteurs en vue de faire travailler toute la chaîne d'activités du secteur », a suggéré Leïla Boudad.

Mogador compte 30 resta-

rants classés avec plusieurs centaines de salariés dont la moitié risque de se trouver en chômage même avec la reprise des activités.

« L'Etat a pris une noble initiative envers les TPME, mais qu'arrivera-t-il si la reprise ne se fait pas comme voulu? Qu'est-ce qui pourrait arriver à toutes ces entreprises si cela devait aller au-delà des trois mois, devront-elles mettre la clé sous le paillason ? Imaginez le nombre de chômeurs qui vont tous se retourner vers l'informel justement », a tenu à préciser un restaurateur à Essaouira tout en sollicitant l'accompagnement de l'Etat jusqu'à la sortie de crise.

La question de l'informel re-

vient en force chez les opérateurs touristiques d'Essaouira lourdement et longtemps touchés par la concurrence déloyale des hôtels et restaurants non classés ou autorisés.

« Ce sont les établissements œuvrant dans le formel qui subissent actuellement les effets de la crise : loyers, salaires, charges sociales, assurances, impôts, entre autres. Par contre, les gens qui travaillent dans l'informel se sont tout simplement contentés de se confiner tranquillement en attendant une reprise. L'Etat doit impérativement assumer toute sa responsabilité à cet effet, il y a des investissements à protéger, sinon on se retrouvera avec des faillites à gérer », s'est indigné un restaurateur à Essaouira.

Selon certains opérateurs touristiques à Mogador, un changement d'activité est à prévoir de la part de certains hôteliers ou restaurateurs. On risquera alors de voir des restaurants se transformer en spa ou en toute autre activité pouvant attirer le client marocain.

« Une grande partie de nos hôtels et restaurants seront contraints de rester fermés pour le reste de l'année en cours. En ce qui me concerne, je m'attends à brader mes prix (50 %) et à réduire mon personnel (10 personnes). Je ne ferai travailler que 4 personnes à tour de rôle pour un salaire de 4 heures par jour, car je pense ouvrir 5 heures maximum par jour », nous a déclaré, non sans regret, un restaurateur à Essaouira.

Abdelali Khallad

“
Les opérateurs touristiques redoutent un possible passage à l'informel au lendemain de la crise du Covid-19

L'ADII annonce l'admission temporaire de véhicules automobiles de tourisme immatriculés à l'étranger

L'Administration des douanes et impôts indirects (ADII) a annoncé, mercredi, une mesure exceptionnelle relative à l'admission temporaire de véhicules automobiles de tourisme immatriculés à l'étranger, et ce suite à la fermeture temporaire des frontières imposée par la crise sanitaire du Covid-19.

"L'Administration des douanes et impôts indirects informe les Marocains du monde et les touristes étran-

gers ayant à leur charge des véhicules de tourisme importés sous le régime de l'admission temporaire, que suite à la fermeture temporaire des frontières imposée par la crise sanitaire du Covid-19, il a été décidé de tenir compte de cette période de crise sanitaire en autorisant, à titre exceptionnel, la régularisation de l'admission temporaire de leurs véhicules, hors délits sans suites contentieuses", indique l'ADII dans un communiqué.

235.000 tonnes de légumes attendues pour les cultures de printemps dans la région de Casablanca-Settat

La production des légumes dans la région de Casablanca-Settat devrait s'établir à quelque 235.000 tonnes pour les cultures de printemps, qui s'étendent sur une superficie de 8.000 hectares, d'après la Direction régionale de l'agriculture (DRA). Cette production devra couvrir les besoins des marchés pour la période allant de juillet à septembre 2020, indique la DRA, faisant état du "bon déroulement" du programme de ces cultures, dont la réalisation s'étale entre les mois de mars et mai.

Ainsi, le taux d'exécution des assolements a atteint, au 24 avril courant, 93% du programme arrêté, soit 7.400 hectares, répartis entre la pomme de terre (2.200

h), l'oignon (600 h), la tomate (260 h), la carotte (240 h), la citrouille (300h), le navet (820 h), entre autres.

Pour garantir la régularité de l'approvisionnement du marché en différents légumes, le programme d'assolement de la saison d'été portera sur 2.500 hectares (juillet-août) pour une production prévisionnelle de l'ordre de 80.000 tonnes, destinée au ravitaillement du marché pour la période octobre-décembre 2020.

Le marché national ne souffrira d'aucune pénurie ou rupture en matière de fruits et légumes, grâce à une production agricole ininterrompue, rassure la Direction régionale.

La pêche maritime se poursuit et l'offre sera renforcée

L'activité de la pêche maritime se poursuit afin de maintenir l'approvisionnement régulier du marché et l'offre en poisson est amenée à être renforcée actuellement, selon le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

"La période actuelle devrait connaître une offre plus importante grâce à une montée en charge des activités de pêche qui traversaient lors du premier trimestre de l'année la basse saison habituelle du secteur de la pêche (particulièrement pour la pêcherie pélagique), ainsi que les mauvaises conditions

météorologiques ayant marqué cette même période, souligne-t-on mardi dans un communiqué du département de la pêche maritime, ajoutant que "l'offre en poisson devrait ainsi être renforcée".

Les débarquements se situent ainsi au niveau des moyennes habituelles observées durant cette période (1.900 T/jour depuis début mars), note la même source.

Et de rappeler que dans le contexte de la crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures prises par le pays pour la lutte contre la propagation de ce virus, le secteur de la pêche maritime s'est organisé, depuis le déclenchement de l'état d'urgence sanitaire, en faveur de la continuité de ses activités et de l'approvisionnement du marché, rapporte la MAP.

Grâce à l'augmentation attendue des volumes disponibles, les niveaux des prix des produits de la pêche devront être maintenus à des niveaux stables avec un renforcement de l'offre durant le mois de Ramadan, relève le communiqué. Et d'ajouter que toutes les conditions nécessaires ont été prises afin d'offrir des produits à des prix accessibles au niveau des marchés de première vente et des marchés de gros.

Le département fait également savoir que toutes les infrastructures liées à l'activité de la pêche et à la commercialisation restent opé-



rationnelles notamment les halles de poisson et les marchés de gros dans le respect des consignes sanitaires exigées.

L'ensemble des marchés de gros sont approvisionnés d'une manière continue, précise la même

source, ajoutant que les quantités qui transitent par les marchés de gros ont augmenté de 25% durant le premier trimestre 2020 en comparaison avec la même période de 2019. En moyenne, 500 T sont distribuées quotidiennement dans les

marchés de gros. Le premier jour du mois de Ramadan a également été marqué par l'enregistrement d'un record au niveau des volumes distribués avec 1200 tonnes dans le marché de gros de Casablanca, conclut le communiqué.



Les débarquements se situent au niveau des moyennes habituelles observées durant cette période

Le Conseil d'administration de Lydec reporte la distribution des dividendes

Compte tenu des incertitudes générées par la pandémie de Covid-19, le Conseil d'administration de Lydec a décidé d'annuler la distribution de dividendes et de proposer à la prochaine Assemblée générale des actionnaires d'affecter le résultat net 2019 à une réserve facultative, pour une éventuelle distribution d'ici la fin d'année selon l'évolution de la situation, a annoncé mercredi Lydec.

"Compte tenu des incertitudes générées par la pandémie de Covid-19, le Conseil d'administration du 24 avril a décidé d'annuler la décision du Conseil d'administration du 20 février concernant la distribution de dividendes, et de proposer à la prochaine Assemblée générale des actionnaires d'affecter le résultat net 2019 à une réserve facultative, pour une éventuelle distribution d'ici la fin d'année selon l'évolution de la situation", sou-

ligne l'opérateur dans un communiqué relatant ses résultats annuels de 2019.

Dans le contexte économique et sanitaire lié à la pandémie de Covid-19, rapporte la MAP, Lydec confirme "l'engagement total de ses collaborateurs pour maintenir la qualité du service aux citoyens", précise l'opérateur, ajoutant que "cette situation aura des impacts financiers sur l'exercice 2020 dont l'ampleur dépendra des effets éco-

nomiques de la pandémie, liés notamment à la durée du confinement, et qui pourra entraîner, selon les scénarios de reprise d'activité, une baisse significative du résultat net".

Par ailleurs, la société assure qu'elle "reste mobilisée, en collaboration avec les autorités, afin de trouver des solutions pour la mise en œuvre des révisions économiques 2018 et 2019 et afin de finaliser la 2ème révision du Contrat

de gestion déléguée".

La prochaine Assemblée générale aura lieu le 11 juin 2020, note la même source.

En 2019, Lydec a réalisé un chiffre d'affaires de 7,46 milliards de dirhams (MMDH) et un résultat net de 169 millions de dirhams (MDH), alors que les investissements de la gestion déléguée se sont élevés à 1,13 MMDH, dont 517 MDH financés par le délégué.

Le CVE s'apprête à mettre au point un plan de relance intégré de l'économie



Les membres du Comité de veille économique (CVE), réuni mercredi en mode visioconférence, ont passé en revue l'état d'avancement des principales mesures décidées lors du dernier Comité.

Il s'agit de l'adoption par le Conseil national de la comptabilité de la directive qui permet un traitement comptable dérogatoire pour étaler les dons et les charges relatives à la période de l'état d'urgence sanitaire, sur 5 ans et la publication de la directive de l'Ordre des experts comptables relative aux incidences de la pandémie sur la mission d'audit des états de synthèse, précise-t-on dans un communiqué du ministère de l'Economie, des Finances et de la

Réforme de l'administration.

Il s'agit également de l'extension effective du bénéfice de «DAMANE OXYGENE» aux entreprises opérant dans le secteur de l'immobilier.

Aussi et suite à l'adoption du décret édictant les nouvelles conditions d'accès aux mesures exceptionnelles en faveur des employeurs affiliés à la CNSS et de leurs employés déclarés, qui subissent les répercussions de la propagation de la pandémie du Covid-19, il a été procédé à la mise en place de la Commission chargée de statuer sur les dossiers des entreprises ayant déclaré plus de 500 employés en arrêt temporaire de travail ou enregistrant une baisse de leur chiffre d'affaires entre 25% et 50%, fait savoir la même source. Cette commission, constituée des représentants des départements chargés de l'Economie et des Finances, du Travail, des secteurs concernés et de la CGEM, se réunira chaque jour à 14h pour statuer sur les dossiers déclarés au niveau du portail dédié de la CNSS le jour précédent, précise le communiqué.

Cette sixième réunion du CVE a été, également, l'occasion d'approfondir le débat sur plusieurs questions à portée législative soulevées lors des derniers comités.

Ainsi, il a été décidé que l'en-

semble des problématiques identifiées soient prises en charge dans le prochain projet de loi de Finances rectificatif dont l'élaboration dépend du scénario macroéconomique à retenir. L'option finale est tribulaire, d'une part, de l'évolution de la conjoncture internationale sur les plans économique et sanitaire, et du plan de déconfinement progressif qui sera déployé à l'échelle nationale d'autre part, fait savoir le communiqué.

Les travaux de cette réunion ont également été marqués par la présentation de la situation économique et financière globale du Maroc, en se basant sur les indicateurs conjoncturels les plus actualisés. L'examen de ces indicateurs a permis de cerner l'évolution de la situation macroéconomique du pays et les tendances conjoncturelles observées au niveau des principaux secteurs d'activité.

Le Comité de veille économique (CVE) a, en outre, lancé les travaux pour mettre au point un plan de relance intégré et cohérent de l'économie nationale, a-t-on indiqué à l'issue de la sixième réunion du CVE, tenue mercredi en mode visioconférence.

«Ce plan s'appuiera sur des plans de relance sectoriels, en tenant compte de la phase de redémarrage propre à chacun de ces

secteurs selon ses spécificités», précise un communiqué du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, ajoutant que les membres du CVE ont acté les principes fondateurs du plan global et les mécanismes transverses d'appui à la relance y afférents.

Le prochain CVE examinera particulièrement des solutions de financement long terme, adaptables à chaque secteur, pour soutenir la reprise des grandes entreprises, assortie d'une réduction des délais de paiement et pour appuyer le redémarrage des PME et TPE opérant dans les différents secteurs d'activité, relève la même source. Et d'enchérir que des dispositifs de stimulation de la demande seront également discutés dans les prochains CVE, avec une attention particulière à la promotion du contenu local.

Ainsi, les membres du Comité ont, également, convenu du format et du contenu des plans sectoriels qui devraient être modulés en fonction des spécificités intrinsèques de chaque secteur, pour- suite le communiqué, notant que ces plans de relance sectoriels, une fois finalisés, seront soumis à l'appréciation du CVE pour consolidation et mise en cohérence dans le cadre d'un plan de relance global qui sera communi-

qué avant la date de la fin de l'état d'urgence sanitaire.

En outre, les travaux de cette réunion ont été aussi marqués par la présentation de la situation économique et financière globale du Maroc, en se basant sur les indicateurs conjoncturels les plus actualisés. L'examen de ces indicateurs a permis de cerner l'évolution de la situation macroéconomique du pays et les tendances conjoncturelles observées au niveau des principaux secteurs d'activité.

Par ailleurs, le CVE a pris connaissance du kit de reprise d'activité présenté par la CGEM et l'a félicité pour cette initiative qui devrait guider les mesures préventives et sanitaires des entreprises pour assurer une sécurité maximale à leurs employés et à leurs clients, ajoute le ministère.

Au terme de cette réunion, les membres du CVE ont réitéré leur engagement à œuvrer pour la mise en place des conditions propices au redémarrage de l'activité économique, en totale conformité avec les exigences qui s'imposent en termes de sécurité sanitaire et son corolaire la préservation de la santé des citoyens qui demeure au centre des préoccupations du Maroc, fait savoir le communiqué, ajoutant que le prochain comité se tiendra le vendredi 8 mai 2020 à 14H.



Des solutions de financement long terme prochainement examinées



Face à l'injonction sanitaire d'arrêter la Ligue 1 et dans l'impossibilité de disputer le moindre match avant août, le football français se retrouve confronté à une période inédite de cinq mois sans revenus, une "urgence économique" de plus en plus pressante.

Au pays des champions du monde, c'est le jour d'après: les annonces mardi du Premier ministre Edouard Philippe, interdisant au moins jusqu'au mois d'août la reprise des rencontres, ont prolongé le marasme actuel du secteur du ballon rond, suspendu depuis la mi-mars par la pandémie de coronavirus et désormais en proie à des problèmes existentiels.

"L'urgence désormais, elle n'est plus sportive, elle est économique. Il faut survivre", assène le président d'un club de Ligue 1. "On pensait que financièrement on serait dans une situation amenée à durer deux, trois mois, or on est plus sur une situation de cinq, six mois. Cela change les équations."

En effet, tous les dirigeants interrogés ces dernières semaines ne se faisaient guère d'illusions quant au versement des dernières tranches de droits télévisés de la saison --actuellement gelées par beIN Sports et Canal+-- en cas de

suspension définitive du championnat.

Si celle-ci vient à être entérinée dans les prochains jours par la Ligue de football professionnel (LFP), comme c'est la tendance, les quelques dizaines de millions d'euros négociés auprès de Canal+ et beIN Sports correspondant aux matches déjà joués (37 M EUR pour Canal, environ 10 pour beIN selon L'Equipe) risquent donc d'être les derniers revenus des clubs avant une longue traversée du désert.

Cela représente plus de 240 millions de manque à gagner par rapport au contrat initial qui prévoyait une traite d'environ 150 millions d'euros début avril et une autre de 140 millions d'euros début juin, selon les chiffres avancés par le quotidien L'Equipe et confirmés à l'AFP de sources proches du dossier.

"Il manque et manquera donc des recettes", résume auprès de l'AFP Jean-Pierre Rivère, président de Nice.

Certains, comme Brest, se veulent confiants: "On a quand même la chance d'avoir un club qui est plutôt dans une bonne santé financière", explique à l'AFP le directeur général Grégory Lorenzi.

Pour d'autres, la donne est beaucoup plus délicate: le PSG, en interne, a déjà estimé son

manque à gagner à plus de 200 millions d'euros, et Marseille, malgré une place en Ligue des champions qui se dessine, devra rester dans les clous du fair-play financier qui le menace depuis plusieurs mois.

"Il est essentiel que chacun mette à plat sa situation financière et que nous réfléchissions collectivement avec pragmatisme pour trouver des réponses et éviter la mise en danger de clubs", martèle Jean-Pierre Rivère.

Les leviers sont multiples. En premier lieu, les salaires des joueurs. L'accord trouvé début avril par les clubs avec l'UNFP, le syndicat des joueurs, pour reporter certaines tranches de salaires, devra-t-il être intensifié ?

"Sans doute", répond Jean-Pierre Rivère. "Si les droits télé de la saison ne devaient pas être intégralement versés, il faudrait aller plus loin", glissait-on déjà en début de semaine à l'OM. Un dirigeant d'un autre club souffle pour sa part, prenant exemple sur l'AS Rome: "Quand on voit que certains joueurs dans les championnats voisins renoncent à quatre mois de salaire..."

Les dirigeants interrogés après l'annonce du gouvernement espèrent d'ailleurs que l'Etat prolonge, voire renforce, ses aides actuelles (activité

partielle, prêts garantis...). "Il faudra voir comment les aides vont suivre. Le sport professionnel est désormais un secteur sinistré", assène l'un d'eux.

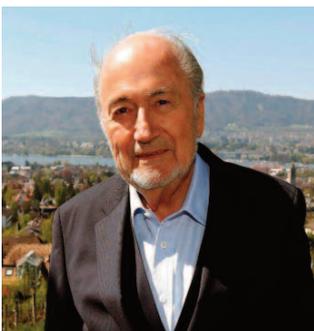
"Je ne manquerai pas d'alerter les services publics là-dessus", a pour sa part promis Noël Le Graët, le président de la Fédération française (FFF), dans un entretien au Télégramme.

Enfin, quid d'un "plan Marshall" d'aide au football, évoqué plusieurs fois depuis le début de la crise notamment par le dirigeant lillois Gérard Lopez ?

L'idée, évoquée par RMC, d'emprunter 120 millions d'euros à un organisme de financement, une somme correspondant aux créances sur les transferts, fait son chemin. "Le procédé, c'est que certains clubs se mettent ensemble pour récupérer l'argent des transferts qu'ils se doivent entre eux. J'ai entamé des contacts pour trouver les financeurs (...). C'est un projet qui pourrait se faire rapidement", explique à l'AFP M. Lopez.

Mais l'hypothèse d'un emprunt massif et collectif ne plaît pas à tout le monde: selon des sources proches du dossier, Noël Le Graët y avait mis son "feu rouge" lors d'un Bureau de la LFP ces dernières semaines...

En dépit d'un rapport de police accablant, Blatter partiellement blanchi



Un rapport de police obtenu mercredi par l'AFP assure que les soupçons de "gestion déloyale" à l'encontre de Sepp Blatter "étaient bien fondés" même si

le Ministère public de la Confédération helvétique (MPC) a décidé de clore l'une des deux enquêtes visant l'ex-président de la Fifa.

Le MPC soupçonnait Blatter d'avoir signé un "contrat défavorable à la FIFA" avec l'Union caribéenne de football (CFU) dirigée alors par le sulfureux Trinitadien Jack Warner, radié à vie par la Fédération internationale et inculpé pour corruption par la justice américaine.

Résilié en 2011, ce contrat octroyait les droits télévisés des Coupes du monde 2010 et 2014 à la CFU pour 600.000 dollars (536.000 euros), une somme jugée en deçà du prix du marché.

"M. Blatter a davantage agi pour les intérêts de M. Warner que pour ceux de la Fifa", estiment les enquêteurs dans des rapports finalisés entre décembre 2019 et jan-

vier 2020.

"En ne faisant pas valoir une réclamation de la Fifa contre la CFU lorsqu'il a pris connaissance du montage illicite de sous-licence, M. Blatter a accepté que M. Warner s'enrichisse donc illicitement aux dépens de la Fifa", ajoutent les enquêteurs.

En conséquence de "l'inaction de M. Blatter contre la CFU ou M. Warner, la Fifa a subi un préjudice d'un montant atteignant 3,78 millions de dollars (3,48 M EUR)", précise encore le rapport.

Pour autant, le MPC a confirmé début avril qu'il n'avait pas l'intention de poursuivre le patron déchu de la Fédération internationale de football, âgé de 84 ans, pour l'octroi de droits télévisés à la CFU, l'un des deux volets de la procédure ouverte contre lui en 2015, pour "soupçon de gestion déloyale et abus de confiance".

Contacté mercredi par l'AFP, M. Blatter a indiqué qu'il ne souhaitait "pas faire de commentaire".

"Cette procédure concernant le contrat avec la CFU a été ouverte en même temps que celle concernant le paiement à Platini et date de septembre 2015. Depuis lors, je n'ai été interrogé ni sur un cas ni sur l'autre", s'est-il contenté d'ajouter.

La procédure pénale ouverte contre M. Blatter porte en effet également sur un paiement, tardif et sans trace écrite, de 2 millions de francs suisses (1,88 M EUR) à Michel Platini. Ce paiement a valu aux deux hommes une suspension de plusieurs années de toute activité liée au football et empêché Platini de se présenter à la présidence de la Fifa, pour succéder au Suisse. En mai 2018, Platini a été mis hors de cause par la justice suisse.

La Lazio entre rêve et vieux cauchemar



Avec son président prêt à se faire virologue et vantant l'histoire romaine "faite de pain et de jeux", la Lazio Rome s'acharne à faire reprendre le championnat d'Italie malgré le coronavirus. En jeu : un scudetto et la peur de revivre un cauchemar vieux de 105 ans.

Claudio Lotito l'assure, s'il veut à ce point redémarrer le football italien, c'est presque contre son intérêt, la Lazio étant deuxième à un point de la Juventus. "Si on arrête, ça m'arrange. Je suis en Ligue des champions et j'économise quatre mois de salaire. Mais je raisonne pour le système."

"Nous risquons des dégâts irréparables, des centaines et des centaines de millions d'euros" de pertes, a-t-il encore prophétisé mercredi, 48 heures avant une réunion de la Ligue cruciale attendue vendredi. De son côté, le ministre des Sports a clairement suggéré à la Serie A de suivre l'exemple français et de tirer le rideau sur la saison 2019-2020.

Mais depuis des semaines, le très influent dirigeant de la Lazio rappelle à l'envi le chiffre d'affaires du secteur football, sa contribution fiscale, les dizaines de milliers d'emplois qui en dépendent. Selon lui, de nombreux clubs

professionnels, de la Serie A à la Serie C, risquent la faillite en cas d'arrêt, ce qui est probablement exact.

Mais ses adversaires - ils sont nombreux - savent aussi que la Lazio est l'un des derniers clubs à avoir encore quelque chose à gagner dans cette terrible saison interrompue par la pandémie de coronavirus, qui a désormais fait plus de 27.000 morts dans le pays.

Invaincu depuis le mois de septembre et la 5e journée, le club de la capitale restait avant l'interruption du championnat le 10 mars sur une superbe série de huit victoires et un match nul.

Que la saison reprenne ou pas, les Romains sont à peu près certains d'aller en Ligue des champions. Mais ils espéraient plus : le scudetto, une rareté dans l'histoire du club, sacré seulement deux fois, en 2000 et en 1974 au bout d'une saison menacée par... une épidémie de choléra.

Alors Lotito n'a jamais baissé les bras. Pendant qu'à la Juventus ou à l'Inter Milan, la plupart des joueurs étrangers quittaient l'Italie, les siens restaient tous à Rome, qu'ils soient italiens, brésiliens ou argentins.

Et le président romain a été le dernier à

renoncer fin mars à la reprise des entraînements, s'attirant les critiques de certains homologues qui le qualifiaient alors de "petit malin".

Car longtemps, son activisme a pu agacer, en témoigne cet échange avec son homologue de la Juventus Andrea Agnelli, rapporté par le quotidien sportif Tuttosport et jamais démenti par les intéressés.

"Vous avez vu les chiffres? Oh, ça baisse! Mais moi je parle avec des médecins qui s'y connaissent, qui sont en première ligne, pas avec ceux des équipes", lançait Lotito. "Ah oui, bien sûr. Et puis tu es devenu virologue..." répondait Agnelli, alors classé parmi les sceptiques mais depuis rallié à la cause.

Lotito, propriétaire de deux entreprises de nettoyage employées dans les hôpitaux romains de Tor Vergata et Spallanzani, où sont installés des malades du Covid-19, a aussi rappelé "l'immense importance sociale du football", ajoutant que "l'histoire des Romains" était "faite de pain et de jeux".

Et entre deux interventions personnelles, il a envoyé en première ligne ses proches collaborateurs, son porte-parole Arturo Diaconale ou le directeur sportif du club Igi Tare.

Ce dernier a parlé de footballeurs "discriminés" par la récente décision gouvernementale de ne pas autoriser les entraînements individuels dans les sports collectifs.

"Il faut respecter les morts et les tifosi mais même si nous vivons un film d'horreur, le championnat doit reprendre (...). Annuler la saison serait injuste", a déclaré le dirigeant albanais.

Diaconale, lui, fait feu de tout bois sur sa page Facebook et fustige "l'hypocrisie de ceux qui veulent bloquer la reprise", "les ministres démagogues" et "les dirigeants irresponsables".

Surtout, il est celui qui remémore "la peur antique", le traumatisme du scudetto de 1915.

Depuis des années, le club et des avocats-tifosi multiplient en effet démarches et pétitions pour que la fédération accorde à la Lazio, au moins ex aequo, ce titre attribué à Genoa après une saison interrompue par le déclenchement de la guerre.

Cent-cinq ans après, Diaconale redoute que "comme alors, l'interruption soit l'occasion de nier à la Lazio la reconnaissance d'un titre conquis sur le terrain".

Le Barça sur les traces d'Amine Harit



L'international marocain Amine Harit, sociétaire de l'équipe allemande de Schalke 04, est sur les tablettes du club catalan de FC

Barcelone, rapporte, mercredi, le quotidien spécialisé Mundo Deportivo.

Le Barça suit de près le milieu de terrain marocain Amine Harit, de 22 ans, "l'un des jeunes les plus prometteurs de la Bundesliga", souligne le quotidien sportif espagnol, assurant qu'il s'agit d'un joueur "polyvalent et offensif".

"Les registres de Harit sont spectaculaires", écrit le journal proche du club catalan, précisant que l'international marocain a disputé cette saison 24 matchs et inscrit 6 réalisations, ce qui constitue son record personnel.

En plus, Mundo Deportivo nous apprend que FC Barcelone et Schalke 04 ont déjà entamé les négociations sur le jeune international marocain.

Toutefois, le quotidien fait noter que, bien qu'il figure parmi les joueurs suivis par le Barça, Amine Harit "n'est pas une priorité" pour la direction sportive du club catalan.

Le comité médical de l'UEFA assure qu'une reprise reste possible

Le comité médical de l'UEFA a estimé mercredi qu'il était "possible" de prévoir une reprise de la saison de football interrompue en raison de la pandémie de coronavirus, au lendemain du refus du gouvernement français de laisser des matches se tenir jusqu'en août.

"En respectant totalement la législation locale, il est certainement possible de prévoir un redémarrage des compétitions suspendues durant la saison 2019-2020", a estimé le professeur allemand Tim Meyer, président du comité médical de l'UEFA, cité dans un communiqué.

"Toutes les organisations qui prévoient une reprise de leurs compétitions fourniront un protocole complet détaillant les conditions sanitaires et opérationnelles, afin de s'assurer que la santé de ceux impliqués est protégée", a ajouté Meyer.

Mercredi, le président de la Commission médicale de la Fifa, le Belge Michel d'Hooghe, s'était dit en revanche "très sceptique" sur un retour à la compétition, dans un entretien à la BBC.

"La situation est différente pays par pays, le pic n'est pas atteint partout au même moment, mais aujourd'hui, au 28 avril, nous ne sommes pas prêts pour une reprise des compétitions de football", avait jugé le médecin, ancien membre du Comité exécutif de la Fifa et ex-président de la Fédération

belge de football.

Alors que le championnat des Pays-Bas est officiellement arrêté et celui de Belgique devrait suivre la même voie, la Ligue 1 est le premier grand championnat européen à prendre la voie d'un arrêt définitif de sa saison en raison de la pandémie de coronavirus.

L'entraînement a en revanche repris ou va reprendre dans plusieurs autres pays. Ainsi, les joueurs de la Bundesliga allemande ont repris l'entraînement courant avril, avec l'objectif d'un retour sur les terrains courant mai si les autorités allemandes y consentent.



Libé Ramadan

Les savants de l'Islam

Charif Al Idrissi

Le géographe et le botaniste



Al Idrissi, Al-Idrisi ou encore Charif Al Idrissi, de son nom complet Abu Abdallah Muhammad Ibn Muhammad Ibn Abdallah Ibn Idriss al-Qurtubi al-Hassani, connu aussi sous le nom latin de Dreses et dit l'Arabe de Nubie, est un géographe et botaniste, né peut-être à Sebta, vers 1100. Il a grandi à Cordoue sous l'empire Almoravide, et serait mort vers 1165 ou 1175 en Sicile ou à Sebta.

Il doit sa renommée à la rédaction d'un ouvrage de géographie descriptive intitulé *Kitāb Nuzhat al Mushtāq* : « Livre de divertissement pour celui qui désire parcourir le monde » ou *Kitāb Rudjār - Le « Livre de Roger »*. Rédigé à la demande de Roger II, roi normand de Sicile, ce livre illustre et commente un grand planisphère en argent construit par al-Idrisi.

Origine

Il semble avoir étudié à Cordoue, alors une des plus grandes villes du monde et la capitale du califat des Omeyyades. Sa famille provenait certainement de Malaga, dominée par la dynastie des Driss. Il aurait voyagé au Maghreb, en péninsule Ibérique, et peut-être même en Asie mineure, rapportant de ses voyages des notes sur la géographie et la flore des régions visitées. On connaît mal les circonstances de sa venue en Sicile où il arrive en 1138. Le roi normand Roger II de Sicile l'aurait appelé à sa cour à Palerme pour y réaliser un grand planisphère en argent et surtout pour écrire le commentaire géographique correspondant, le « Livre du divertissement de celui qui désire parcourir le monde ». Ce travail lui prendra 16 années de sa vie. On perd sa trace en 1158. Il est mort en 1165, probablement à Sebta. Le peu de renseignements sur ce savant du Moyen Âge provient peut-être,

d'après l'historien Francisco Pons-Boigues, du fait que les biographes arabes ont considéré Al Idrissi comme un renégat, au service d'un roi chrétien.

Le géographe

Les sources principales d'Al Idrissi proviennent de deux géographes de l'ère pré-islamique: Orose, un voyageur espagnol dont l'« Histoire », écrite au Ve siècle, comprend un volume de géographie descriptive, et Ptolémée, le plus grand des géographes classiques, dont la « Géographie », écrite au IIe siècle, était alors complètement perdue en Europe, mais avait été préservée dans le monde musulman tant dans sa version grecque que dans une traduction arabe réalisée pour le calife abbasside Al-Ma'mūn au début du IXe siècle. Al Idrissi pourrait aussi avoir subi l'influence de son compatriote, l'astronome hispano-musulman Azarchel, qui a corrigé les données géographiques de Ptolémée concernant la région ouest de la Méditerranée.

Lorsqu'il arrive à Palerme en 1138, Roger II de Sicile lui demande de réaliser un planisphère et un commentaire associé. L'ouvrage qui en résulte s'intitule *Livre du divertissement de celui qui désire découvrir le monde* (*Kitāb nuzhat al-mushtāq fī ikhtirāq al-āfāq*). Communément connu sous l'appellation de *Livre de Roger*, il est l'un des meilleurs ouvrages de cartographie médiévale. À la suite de Ptolémée, Al Idrissi divise le monde en sept « climats » ou régions, allant de l'est à l'ouest, tout en orientant sa carte avec le sud au sommet. Le monde connu s'étend des Îles Canaries à la Corée et de l'Afrique équatoriale à la Scandinavie et à la Sibérie. Innovant par rapport à Ptolémée, Al Idrissi subdivise chaque « climat » en dix sections, ce qui découpe le monde en

une grille de soixante-dix rectangles. Chaque section est représentée par une carte et ensuite décrite de façon détaillée. Cette description résolument encyclopédique comprend aussi bien la géographie physique que les activités humaines. L'auteur décrit en détail la Sicile, l'Italie, sa patrie l'Espagne, l'Europe du Nord et l'Afrique, ainsi que Byzance. Sa connaissance du Niger, du Soudan et du Nil est remarquable pour son époque.

L'ouvrage a bénéficié de la situation particulière du royaume normand de Sicile au XIIe siècle et du syncrétisme entre civilisations byzantine, latine et arabe qui le caractérisait. Pour réaliser cet ouvrage majeur de géographie médiévale, Al Idrissi s'est appuyé sur la Géographie du Grec Ptolémée, l'ouvrage en latin du chrétien Orose et ceux venant de la tradition islamique, notamment Ibn Khordadbeh et Ibn Hawqal, réalisant ainsi une synthèse originale. Il s'est aussi appuyé sur ses propres voyages et sur les observations qu'il obtenait d'autres voyageurs, mettant à profit la situation de la Sicile à un point stratégique de la Méditerranée et interrogeant les équipages des navires touchant les ports du royaume sicilien.

La première version de l'ouvrage a été réalisée en 1154, peu avant la mort de Roger II. Seuls en ont subsisté dix copies manuscrites, dont la plus ancienne date de 1300 et la plus récente de la fin du XVIe siècle. Un des manuscrits les mieux préservés, contenant une carte circulaire du monde, se trouve à la Bodleian Library.

Un abrégé, publié pour la première fois en arabe à Rome en 1592, a été traduit en latin sous le titre de *Geographia Nubiensis*, par Gabriel Sionite, Paris, 1619. Pierre Amédée Jaubert, interprète militaire, en retrouva en 1829 un manuscrit complet à la Bibliothèque nationale de France et en pu-

bli la traduction en français, Paris, 1837-1839, 2 volumes in-4, avec notes. C'est la seule traduction complète du Livre de Roger : elle est considérée comme peu fiable en raison des manuscrits de seconde main qu'elle utilise. Une nouvelle édition ne corrige que partiellement ces erreurs.

Plus tard, Al Idrissi a mis au point une autre encyclopédie géographique, plus complète encore, que l'auteur a intitulée *Rawd-Unnas wa-Nuzhat al-Nafs* (Plaisir des hommes et joie de l'âme), livre également connu comme *Kitab al-Mamalik wa al-Masalik* (Livre des royaumes et des routes).

Al Idrissi a soutenu la théorie de la sphéricité de la Terre. Bien que ses cartes aient la forme d'un disque, il a expliqué que le disque symbolisait uniquement la manière du monde : « La terre est ronde comme une sphère, et l'eau s'y tient et y reste par le biais de l'équilibre naturel qui ne subit pas de changement ». Il estime la circonférence de la Terre à 37.000 km.

Le botaniste

En matière de plantes médicinales, son *Kitab al-Jami-li-Sifat Ashtat al-Nabatat* (Livre rassemblant les descriptions fragmentaires des plantes) témoigne de ses connaissances approfondies en botanique. Il a étudié et a examiné la littérature disponible en son temps sur les plantes médicinales et a fait progresser les connaissances en la matière depuis les Grecs anciens, mettant à l'usage des médecins un grand nombre de nouvelles plantes médicinales avec leur évaluation médicale. Il a donné les noms de ces plantes dans six langues : syriaque, grec, persan, hindi, latin et berbère.

Outre la botanique et la géographie, Al Idrissi a aussi écrit sur la faune et la zoologie.

La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable
de représenter une espèce
d'emprisonnement par une
autre que de représenter n'importe
quelle chose qui existe réellement
par quelque chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

À titre documentaire, on peut enfin reproduire le portrait du docteur Rieux par Tarrou. Autant que le narrateur puisse juger, il est assez fidèle :

« Paraît trente-cinq ans. Taille moyenne. Les épaules fortes. Visage presque rectangulaire. Les yeux sombres et droits, mais les mâchoires saillantes. Le nez fort est régulier. Cheveux noirs coupés très court. La bouche est arquée avec des lèvres pleines et presque toujours serrées. Il a un peu l'air d'un paysan sicilien avec sa peau cuite, son poil noir et ses vêtements de teintes toujours foncées, mais qui lui vont bien.

« Il marche vite. Il descend les trottoirs sans changer son allure, mais deux fois sur trois remonte sur le trottoir opposé en faisant un léger saut. Il est distrait au volant de son auto et laisse souvent ses flèches de direction levées, même après qu'il a effectué son tournant. Toujours nu-tête. L'air renseigné. »

Les chiffres de Tarrou étaient exacts. Le docteur Rieux en savait quelque chose. Le corps du concierge isolé, il avait téléphoné à Richard pour le questionner sur ces fièvres inguinales.

– Je n'y comprends rien, avait dit Richard. Deux morts, l'un en quarante-huit heures, l'autre en trois jours. J'avais laissé le dernier avec toutes les apparences de la convalescence, un matin.

– Prévenez-moi, si vous avez d'autres cas, dit Rieux.

Il appela encore quelques médecins. L'enquête ainsi menée lui donna une vingtaine de cas semblables en quelques jours. Presque tous avaient été mortels. Il demanda alors à Richard, président de l'ordre des médecins d'Oran, l'isolement des nouveaux malades.

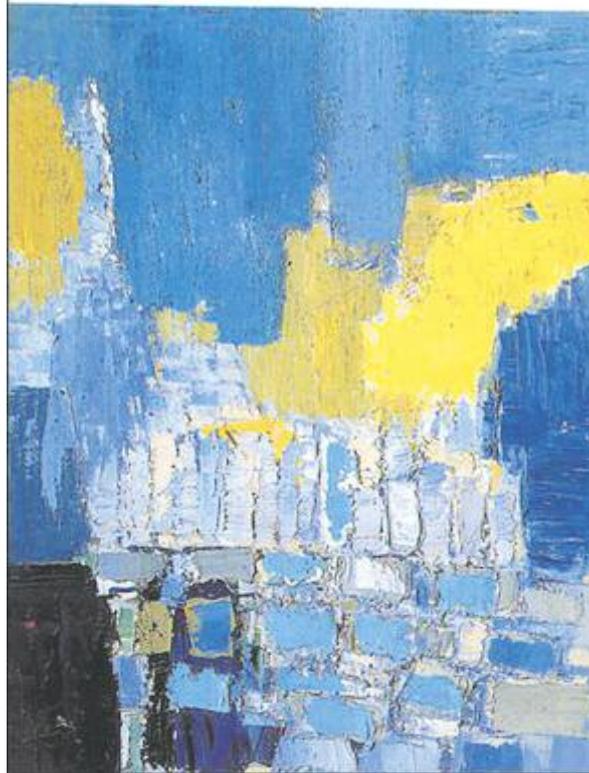
– Mais je n'y puis rien, dit Richard. Il faudrait des mesures préfectorales. D'ailleurs, qui vous dit qu'il y a risque de contagion ?

– Rien ne me le dit, mais les symptômes sont inquiétants.

Richard, cependant, estimait qu'« il n'avait pas qualité ». Tout ce qu'il pouvait faire était d'en parler au préfet.

Mais, pendant qu'on parlait, le temps se gâtait. Au lendemain de la mort du concierge, de grandes brumes couvrirent le ciel. Des pluies diluviennes et brèves s'abattirent sur la ville ; une chaleur orageuse suivait ces brusques ondées. La mer elle-même avait perdu son bleu profond et, sous le ciel brumeux, elle prenait des éclats d'argent ou de fer, douloureux pour la vue. La chaleur humide de ce printemps faisait souhaiter les ardeurs de l'été. Dans la ville, bâtie en escargot sur son plateau, à peine ouverte vers la mer, une torpeur morne régnait. Au milieu de ses longs murs crépis, parmi les rues aux vitrines poudreuses, dans les tramways d'un jaune sale, on se sentait un peu prisonnier du ciel. Seul, le vieux malade de Rieux triomphait de son asthma pour se réjouir de ce temps.

Albert Camus La peste



– Ça cuit, disait-il, c'est bon pour les bronches.

Ça cuisait en effet, mais ni plus ni moins qu'une fièvre. Toute la ville avait la fièvre, c'était du moins l'impression qui poursuivait le docteur Rieux, le matin où il se rendait rue Faidherbe, afin d'assister à l'enquête sur la tentative de suicide de Cottard. Mais cette impression lui paraissait déraisonnable. Il l'attribuait à l'énerverment et aux préoccupations dont il était assailli et il admit qu'il était urgent de mettre un peu d'ordre dans ses idées.

Quand il arriva, le commissaire n'était pas encore là. Grand attendait sur le palier et ils décidèrent d'entrer d'abord chez lui en laissant la porte ouverte. L'employé de mairie habitait deux pièces, meublées très sommairement. On remarquait seulement un rayon de bois blanc garni de deux ou trois dictionnaires, et un tableau noir sur lequel on pouvait lire encore, à demi effacés, les mots « allées fleuries ». Selon Grand, Cottard avait passé une bonne nuit. Mais il s'était réveillé, le matin, souffrant de la tête et incapable d'aucune réaction. Grand paraissait fatigué et nerveux, se promenant de long en large, ouvrant et refermant sur la table un gros dossier rempli de feuilles manuscrites.

Il raconta cependant au docteur qu'il connaissait mal Cottard, mais qu'il lui supposait un petit avoir. Cottard était un homme bizarre. Longtemps, leurs relations s'étaient bornées à quelques saluts dans l'escalier.

– Je n'ai eu que deux conversations avec lui. Il y a quelques jours, j'ai renversé sur le palier une boîte de craies que je ramenaient chez moi. Il y avait des craies rouges

et des craies bleues. À ce moment, Cottard est sorti sur le palier et m'a aidé à les ramasser. Il m'a demandé à quoi servaient ces craies de différentes couleurs.

Grand lui avait alors expliqué qu'il essayait de refaire un peu de latin. Depuis le lycée, ses connaissances s'étaient estompées.

– Oui, dit-il au docteur, on m'a assuré que c'était utile pour mieux connaître le sens des mots français.

Il écrivait donc des mots latins sur son tableau. Il recopiait à la craie bleue la partie des mots qui changeait suivant les déclinaisons et les conjugaisons, et à la craie rouge, celle qui ne changeait jamais.

– Je ne sais pas si Cottard a bien compris, mais il a paru intéressé et m'a demandé une craie rouge. J'ai été un peu surpris mais après tout... Je ne pouvais pas deviner, bien sûr, que cela servirait son projet.

Rieux demanda quel était le sujet de la deuxième conversation. Mais, accompagné de son secrétaire, le commissaire arrivait qui voulait d'abord entendre les déclarations de Grand. Le docteur remarqua que Grand, parlant de Cottard, l'appelait toujours « le désespéré ». Il employa même à un moment l'expression « résolution fatale ». Ils discutèrent sur le motif du suicide et Grand se montra tatillon sur le choix des termes. On s'arrêta enfin sur les mots « chagrins intimes ». Le commissaire demanda si rien dans l'attitude de Cottard ne laissait prévoir ce qu'il appelait « sa détermination ».

– Il a frappé hier à ma porte, dit Grand, pour me demander des allumettes. Je lui ai donné ma boîte. Il s'est excusé en me disant qu'entre voisins... Puis il m'a assuré qu'il

me rendrait ma boîte. Je lui ai dit de la garder.

Le commissaire demanda à l'employé si Cottard ne lui avait pas paru bizarre.

– Ce qui m'a paru bizarre, c'est qu'il avait l'air de vouloir engager la conversation. Mais moi j'étais en train de travailler.

Grand se tourna vers Rieux et ajouta, d'un air embarrassé :

– Un travail personnel.

Le commissaire voulait voir cependant le malade. Mais Rieux pensait qu'il valait mieux préparer d'abord Cottard à cette visite. Quand il entra dans la chambre, ce dernier, vêtu seulement d'une flanelle grisâtre, était dressé dans son lit et tourné vers la porte avec une expression d'anxiété.

– C'est la police, hein ?

– Oui, dit Rieux, et ne vous agitez pas. Deux ou trois formalités et vous aurez la paix.

Mais Cottard répondit que cela ne servait à rien et qu'il n'aimait pas la police. Rieux marqua de l'impatience.

– Je ne l'adore pas non plus. Il s'agit de répondre vite et correctement à leurs questions, pour en finir une bonne fois.

Cottard se tut et le docteur retourna vers la porte. Mais le petit homme l'appela déjà et lui prit les mains quand il fut près du lit :

– On ne peut pas toucher à un malade, à un homme qui s'est pendu, n'est-ce pas, docteur ?

Rieux le considéra un moment et l'assura enfin qu'il n'avait jamais été question de rien de ce genre et qu'aussi bien, il était là pour protéger son malade. Celui-ci parut se détendre et Rieux fit entrer le commissaire.

On lut à Cottard le témoignage de Grand et on lui demanda s'il pouvait préciser les motifs de son acte. Il répondit seulement et sans regarder le commissaire que « chagrins intimes, c'était très bien ». Le commissaire le pressa de dire s'il avait envie de recommencer. Cottard, s'animant, répondit que non et qu'il désirait seulement qu'on lui laissât la paix.

– Je vous ferai remarquer, dit le commissaire sur un ton irrité, que, pour le moment, c'est vous qui troublez celle des autres.

Mais sur un signe de Rieux, on en resta là.

– Vous pensez, soupira le commissaire en sortant, nous avons d'autres chats à fouetter, depuis qu'on parle de cette fièvre...

Il demanda au docteur si la chose était sérieuse et Rieux dit qu'il n'en savait rien.

– C'est le temps, voilà tout, conclut le commissaire.

C'était le temps, sans doute. Tout poissait aux mains à mesure que la journée avançait et Rieux sentait son appréhension croître à chaque visite. Le soir de ce même jour, dans le faubourg, un voisin du vieux malade se pressait sur les aînes et vomissait au milieu du délire. Les ganglions étaient bien plus gros que ceux du concierge. L'un d'eux commençait à suppurer et, bientôt, il s'ouvrit comme un mauvais fruit. Rentré chez lui, Rieux téléphona au dépôt de produits pharmaceutiques du département. Ses notes professionnelles mentionnent seulement à cette date : « Réponse négative ». Et, déjà, on l'appelait ailleurs pour des cas semblables. Il fallait ouvrir les abcès, c'était évident. Deux coups de bistouri en croix et les ganglions déversaient une purée mêlée de sang. Les malades saignaient, écartelés. Mais des taches apparaissaient au ventre et aux jambes, un ganglion cessait de suppurer, puis se regonflait. La plupart du temps, le malade mourait, dans une odeur épouvantable.

(A suivre)

Mosquée

La mosquée de Médine

La mosquée du Prophète

Médine est la deuxième ville sainte de l'islam, après La Mecque. Nombreux sont les musulmans qui affluent vers cette mosquée surtout en période du Hajj afin de rendre visite au noble Prophète et Messenger de Dieu.

Médine occupe une place importante dans l'histoire de l'islam, car c'est la terre d'accueil et de refuge pour le Prophète et ses partisans. En effet, c'est après son émigration de La Mecque en l'an 622 après J.C du fait de persécutions que le Prophète bâtit cette mosquée. A l'époque préislamique, Médine s'appelait "Yathrib" puis "Al Madina al Mounawarah" qui signifie la ville illuminée, bien évidemment par la présence du Prophète. C'est sur cette terre sainte que les fondements de l'islam ont pris forme et que l'islam a puisé toutes ses forces. Cette mosquée est appelée et connue de tous sous le nom de «Al Masjid Annabawi» c'est-à-dire la mosquée du Prophète dont la construction débuta seulement quelques jours après la première mosquée de Médine, à savoir «Masjid Quba». Le Prophète laissa le soin à sa monture de choisir le lieu où la mosquée serait bâtie. Celle-ci s'arrêta sur un terrain inhabité. A son origine, la mosquée était bâtie sur environ deux mètres de hauteur sur une trentaine en longueur en brique avec comme toit des feuilles de palmiers. Une chambre où le Prophète résida ainsi que son épouse Aïcha était juste à côté de la mosquée.

La première extension de la mosquée fut



sous le règne du deuxième calife de l'islam Oumar qui reconstruisit la mosquée en y rajoutant une partie de terre dans le côté nord. Puis à sa mort, il a eu le privilège et l'honneur d'être enterré au côté du noble Messenger de Dieu et de son prédécesseur Abou Bakr Siddiq. Puis sous le règne d'Uthman bin Affan en 649, la mosquée fut recons-

truite et élargie du fait du nombre croissant des fidèles. Malheureusement, la mosquée à travers le temps ne put se défaire des lois de la nature et subit en 850 une foudre puis un incendie en 1257 après quoi, des travaux de reconstruction furent entrepris. A travers les différentes dynasties qui se sont succédées, la mosquée fut agrandie, rénovée et sans cesse

perfectionnée afin de rendre hommage au Prophète, guérisseur des âmes et espoir de toute l'humanité.

Durant la dynastie des Omeyyades, la mosquée chérifienne connut un grand changement notamment au niveau architectural. En effet, le calife de l'époque appelé Al Walid instaura des minarets et des terrasses et le lieu a été doté d'une superficie totale de plus de 2000m². Lors du règne des Mamlouks, la mosquée fut agrandie avec la reconstruction de plusieurs de ses parties lui donnant un nouvel aspect et une plus grande capacité d'accueil. L'époque ottomane, quant à elle, par le biais du sultan Mahmoud, érigea un nouveau dôme dans la chambre même du Prophète qui succéda à celui réalisé par son homologue égyptien quatre siècles auparavant. De plus, la mosquée fut dotée d'une nouvelle extension de plus de 1000m². Une nouvelle époque a marqué l'histoire de la mosquée du Prophète de par ses réalisations et extensions, c'est celle saoudienne. En effet, les défis et enjeux n'étant plus les mêmes, la nouvelle génération a su aussi se démarquer et assumer cette lourde tâche.

Dès 1951, le roi Abdoul Aziz instaura un agrandissement de superficie d'environ 6000m² tout en gardant l'architecture ottomane d'époque. Par la suite, la superficie a considérablement grandi pour atteindre plus de 150.000m² sous le règne du roi Fahd en 1985 avec une capacité d'accueil de 250.000 personnes.

Santé et bien-être

Quels sont ses bienfaits et comment se déroule une séance de cryothérapie ? (2)

Entorses, courbatures, foulures, blessures, ecchymoses... Le froid est reconnu pour atténuer les zones douloureuses, depuis longtemps. Il est recommandé en cas d'inflammation. Cette basse température exerce une action analgésique et anesthésiante immédiate. Poche de gel, glaçons, sachet de petits pois surgelés, il existe plusieurs manières d'appliquer le froid. Une des méthodes les plus connues pour recouvrir son corps en entier : la cryothérapie.

Comment se déroule une séance de cryothérapie ?

Lors de la première visite, un professionnel de santé réalise un bilan de santé pour évaluer la condition physique de la personne, définir les objectifs des séances et surtout déterminer si la cryothérapie n'est pas contre-indiquée pour elle. Une fois cette étape passée, il est temps de réaliser la thérapie par le froid. L'individu entre dans la cabine ou la chambre cryogénique en sous-vêtements ou vêtu d'un maillot de bain. Il porte également des gants et des chaussettes car il est nécessaire de protéger les extrémités. Sous l'effet du froid, le sang

ne circule plus dans les mains et les pieds pour se concentrer dans les organes vitaux. Le nez et la bouche, parties très sensibles du corps, sont aussi protégés. La personne doit retirer ses piercings pour limiter les risques de brûlures et sa peau ne doit pas être humide. Lorsque la séance de 2 ou 3 minutes est terminée, la personne sort aussitôt de la cabine ou de la chambre et se réchauffe à l'aide d'un peignoir. Elle se rhabille ensuite directement.

Les effets secondaires de la cryothérapie

Bien que cette technique a de nombreux bienfaits, elle a également des effets secondaires. "D'après les chercheurs, la cryothérapie corps entier pose par ailleurs d'authentiques problèmes de sécurité. Des effets secondaires bien réels ont été rapportés (brûlures, maux de tête, urticaire chronique au froid...). Enfin, le rapport conclut qu'il est indispensable de mieux étudier et évaluer la cryothérapie du corps entier en rendant possible les conditions de ces évaluations", indique le rapport de l'Inserm, paru le 4 septembre dernier.

Des scientifiques de l'organisme ont

procédé à une évaluation de l'efficacité et la sécurité de la cryothérapie à visée thérapeutique. "Les résultats en faveur d'un effet positif de la cryothérapie sont modestes et mesurés et uniquement à très court terme", souligne l'Inserm. Le rapport précise également que la qualité méthodologique des études existantes est insuffisante. Les chercheurs estiment que cela doit amener "à relativiser d'autant plus les effets positifs rapportés". "La cryothérapie ne peut en aucune façon revendiquer de traiter efficacement des cancers ou d'autres pathologies somatiques sévères", mettent en garde les scientifiques.

Cryothérapie : quelles sont les contre-indications ?

La cryothérapie n'est pas indiquée pour tout le monde. En effet, elle est déconseillée en cas de grossesse, pacemaker, hypertension, artériopathie, anémie profonde, colique néphrétique, trouble du rythme cardiaque, cancer, syndrome de Raynaud, hypothyroïdie, trouble de la coagulation, insuffisance respiratoire, insuffisance circulatoire, infarctus, trouble du rythme cardiaque et insuffisance valvulaire.



Recettes

Soupe carottes céleri gingembre

Ingrédients pour 2 bols de soupes

1 grande branche de céleri
 2 ou 3 grosses carottes
 Une petite pomme de terre
 1 cm de gingembre plus ou moins selon les goûts
 Un cube de bouillon de légumes
 Sel et poivre
 Un peu d'huile d'olive (1càs)

Préparation

Tout d'abord, nettoyer la branche de céleri en retirant les fils et la couper en morceaux

D'autre part éplucher et couper en rondelles les carottes et la pomme de terre

Laver ensuite les légumes et bien les sécher avec un torchon propre

Puis chauffer une cuillère à soupe d'huile d'olive et faire revenir le céleri, carottes et pomme de terre une minute en mélangeant bien

Enfin verser 1 litre d'eau, le bouillon, le sel, le poivre, le gingembre et fermer la cocotte compter 20 minutes de cuisson après la rotation de la soupape

Cette soupe peut également être cuit dans un faitout, compter alors 10 minutes supplémentaire de cuisson

En dernier lieu mixer la soupe à l'aide d'un mixeur plongeur

Déguster alors votre soupe carottes céleri gingembre bien chaude accompagnée d'une salade de crudités pour un repas équilibré!



Bowl cake compote de pomme et chocolat



Ingrédients

Une compote de pomme en gourde sans sucre ajouté
 Un œuf frais
 4 cuillères à soupe bombées de flocons d'avoine
 1 cuillère à soupe de miel et une pincée de levure chimique
 Cacao non sucré (c'est facultatif) une cuillère à soupe plus ou moins selon les goûts
 3 ou 4 cuillères à soupe de lait
 Quelques raisins secs (si vous aimez)
 1 pomme pas trop acide
 Pépites de chocolat noir (ou 2 carreaux de chocolat râpés)
 5 ou 6 amandes non émondées (aussi facultatif)

Préparation

Vider la compote dans un bol

Casser l'œuf et mélanger rapidement

Verser les flocons d'avoine et le lait puis mélanger à nouveau

Eplucher la pomme et la couper en petits dés

Saupoudrer de cacao non sucré

Terminer enfin par le miel, la levure, pépites de chocolat et raisins secs ainsi que les amandes concassées rapidement au mixeur ou sous un rouleau à pâtisserie!

Mélanger le tout avec une fourchette et cuire 3 minutes au micro-ondes puissance max

Laisser refroidir un peu et passer un couteau autour du bol pour décoller le gâteau

Déposer une assiette dessus et retourner rapidement

Attendre 5 à 10 minutes (laisser tiédir) avant de déguster!

Le MOGA Festival d'Essaouira s'associe aux actions de solidarité



Ph : Archives

Le "MOGA Festival" a annoncé la présentation de la création musicale "A day in Essaouira" du duo franco-néerlandais "Parallels" et du Maâlem Omar Hayat, ainsi que sa contribution à deux actions de solidarité dans le cadre des efforts de lutte contre les effets induits par la propagation de la pandémie du Covid-19.

Les bénéfices des ventes du titre "A day in Essaouira", disponible à l'achat sur Bandcamp, seront versés aux associations locales de soutien aux artistes Gnaoua afin d'aider les musiciens et leurs familles à surmonter la crise du Covid-19, précisent les organisateurs de "MOGA Festival" dans un communiqué.

De plus, "MOGA Festival" profite de cette sortie pour afficher son soutien à la population soumise, en relayant à cette occasion la collecte de dons initiée par l'Association Essaouira-Mogador, avec l'appui de la commune d'Essaouira, et dédiée à soutenir les familles dans le besoin dans ce contexte de crise sanitaire, sachant que les fonds collectés serviront à financer des paniers de denrées alimentaires, précise-t-on.

Lors de la 3^{ème} édition de "MOGA Festival", tenue en octobre dernier, le duo "Parallels" et le Maâlem Omar Hayat ont présenté un spectacle unique combinant

de la musique Gnaoua, imprégnée de musique électronique, une initiative créée par "MOGA Festival" et appelée "MOGA Création". C'est ainsi que le titre "A day in Essaouira" est né (le premier de la nouvelle série "A day in" de Parallels), accompagné d'un clip vidéo tourné dans la cité des Alizés. "Parallels" et Maâlem Omar Hayat ont répété au milieu de la médina, à la Zaouïa Sidna Bilal, lieu sacré où les synergies tremblaient lorsque la musique électronique rencontrait le rythme et la culture traditionnelle des Gnaoua. Après 3 jours ensemble, ils ont animé ce concert mémorable au MOGA Festival, une performance à jamais gravée dans le cœur de nombreuses personnes. La vidéo "A day in Essaouira" a été filmée par leur ami cinéaste, Arnaud Moro, qui a fait un travail remarquable et capturé tout le processus créatif à travers son objectif.

Avec ce nouveau projet, "Parallels" a poussé son aventure musicale encore plus loin, en allant à la découverte de différentes cultures, tribus et leurs sonorités, fait remarquer le communiqué, notant que cet épisode est le premier de la série vidéo "A Day In" où le duo franco-néerlandais traduit, à travers des enregistrements, une culture, une ville ou un pays spécifique. "On dit que la musique est le langage universel

et Parallels vise à montrer comment elle connecte les gens, à révéler la beauté du monde et à utiliser la musique comme force de changement", explique la même source.

Basés à Amsterdam, les frères Julien et Thomas de Bie, anciens étudiants de l'Académie de musique, ont grandi influencés par le jazz et la musique classique. Ils se produisent dans de grands festivals dans le monde entier, tel que Burning Man, DGTL, Wonderfruit, SXM, Fusion et Garbicz. Ils gèrent Klassified Records et le Klassified Music Festival et viennent d'ouvrir "The House of Klassified" à Amsterdam, un pôle créatif pour leurs artistes associant studios, salles d'enregistrement, galerie d'art et espaces de "co-working". "Je me réjouis de cette collaboration avec Julien et Thomas, car elle reflète parfaitement l'échange culturel entre la musique Gnaoua et la musique électronique", a souligné Maâlem Omar Hayat, cité dans le communiqué. "Ce fut une expérience vraiment unique avec, comme point d'orgue, cette superbe prestation live au MOGA Festival, qui symbolise parfaitement cette alliance. Moga création. C'est l'ADN de MOGA Festival et une belle opportunité de représenter ces différents mondes dans l'espoir d'une fu-

ture collaboration, car c'était vraiment magique", a-t-il dit. Réalisé à Essaouira, ce projet lance de la meilleure des façons cette nouvelle série de vidéos qui brisera les frontières entre la musique, la culture et les gens du monde entier. Ainsi, "Parallels" prépare d'autres épisodes au Mexique avec les Huichols, ou encore à Bangkok, et en Azerbaïdjan et qui verront le jour au cours de cette année. Du côté de "MOGA Festival", le développement de ces créations originales "MOGA Création", initiées dès la première édition de cette manifestation culturelle et artistique, demeure plus que jamais au cœur du projet MOGA pour les éditions à venir. "Créer des ponts entre tradition et modernité, perpétuer l'héritage d'Essaouira, ville de mixité des cultures, mettre en avant la créativité et l'hospitalité locales, c'est tout cela qu'ambitionne MOGA avec ses créations", indique-t-on. "Chaque année, le Festival réunit ainsi musiques traditionnelles marocaines et musiques électroniques pour des projets originaux créés au cœur de la médina, présentés sur scène lors du festival, puis amenés à poursuivre leur vie sur disque et sur les scènes des festivals à travers le Maroc et dans le monde entier", conclut le communiqué.

M.O

Grand succès des "Trolls 2" en streaming, les salles de cinéma s'inquiètent



Les exploitants de salles de cinéma américaines sont montés au créneau pour défendre leur secteur d'activité après des informations selon lesquelles le film d'animation "Trolls 2" a récolté près de 100 millions de dollars sur les plateformes de vidéo à la demande. En raison du confinement provoqué par le coronavirus, le dessin animé a été diffusé par les studios Universal directement sur les plateformes de streaming comme Apple TV, pour la somme forfaitaire de 19,99 dollars. Quelques jours seulement après sa sortie, le week-end de Pâques, Universals avait fait savoir que "Trolls 2 - Tournée mondiale" avait battu les records en vidéo à la demande, sans donner de chiffres. Le Wall Street Journal a révélé que le film pour enfants avait récolté la somme colossale de 95 millions de dollars après avoir été loué par près de cinq millions de clients en Amérique du Nord ces trois dernières semaines. D'après le journal, qui cite "une source proche du dossier", "cette performance a convaincu les dirigeants d'Universal que les sorties en version numérique peuvent être une stratégie gagnante" et

que le streaming est viable économiquement. Cela pourrait inciter Universal à minorer le rôle des salles de cinéma dans les circuits de distribution même une fois la crise sanitaire passée. Les exploitants de salles n'ont pas tardé à réagir à ces informations, affirmant dans un communiqué que la performance exceptionnelle de "Trolls 2" était la conséquence du confinement, qui empêche des centaines de millions de spectateurs d'aller au cinéma. "Universal n'est pas fondé à utiliser ces circonstances inhabituelles pour court-circuiter les vraies sorties en salles", insiste John Fithian, responsable de l'association américaine des exploitants de salles.

Outre "Trolls 2", de nombreux films sont sortis sur internet directement ou plus rapidement en raison de la fermeture des salles dans de nombreux pays. Ce sera le cas pour "Scooby!" de Warner Bros le mois prochain, de même que le film "Artemis Fowl" qui ira directement sur la plateforme Disney+. Les studios Paramount diffuseront quant à eux le film "The Lovebirds" directement sur Netflix sans passer d'abord dans les salles.

Rishi Kapoor, légende du cinéma bollywoodien, tire sa révérence



L'acteur Rishi Kapoor, connu pour ses rôles dans des comédies romantiques à succès du cinéma indien, est mort jeudi à l'âge de 67 ans des suites d'une leucémie, a-t-on appris auprès de sa famille. L'annonce de sa mort intervient moins de 24 heures après la disparition d'une autre vedette de Bollywood, Irrfan Khan, rendu notamment célèbre à l'international pour son rôle dans "Slumdog Mil-

lionaire" (2008). "Notre cher Rishi Kapoor est décédé paisiblement (...) après une bataille de deux ans contre la leucémie", a déclaré la famille de l'acteur dans un communiqué. Fils de la star indienne Raj Kapoor, il avait commencé sa carrière enfant en 1955 avant de connaître de grands succès dans les années 1970 dans une série de comédies romantiques, notamment "Bobby", sorti en 1973. Avec l'âge, il s'était fait

aussi remarquer dans des rôles plus noirs dans "Agnepath" ("Path of Fire", 2012) où il campait un trafiquant d'êtres humains ou "Kapoor & Sons" (2016) dans lequel il interprétait un grand-père amateur de pornographie. Connu pour son franc-parler il n'hésitait pas à évoquer sa lutte contre l'alcoolisme ou ses films, ironisant sur le fait que la plupart méritaient d'être jetés aux oubliettes.

Bouillon

de culture

Bob Sinclar

Le DJ français Bob Sinclar sera lundi au sommet de l'Arc de Triomphe à Paris pour un concert exceptionnel, afin de récolter des fonds pour la lutte contre le nouveau coronavirus, ont annoncé mercredi les organisateurs sur les réseaux sociaux. "Le live débutera à 20h02, juste après l'applaudissement aux soignants et sera retransmis en direct (...). Nous comptons sur votre présence virtuelle et vos dons", a indiqué la plateforme Cercle Music, qui produit et retransmet des concerts de musique électro depuis des endroits insolites. Pour éviter tout rassemblement, les organisateurs ont précisé que cette performance, en collaboration avec le Centre des monuments nationaux français, "est interdite au public", et "ni son ni lumière ne seront perceptibles depuis la Place de l'Étoile", située à proximité de l'Arc de Triomphe dans la capitale française. L'ambition de ce projet est de récolter des fonds et de les reverser intégralement à l'ONG Médecins Sans Frontières, à la Fondation de France et au fonds de dotation One-O-One, dans la lutte contre la maladie du Covid-19. DJ de renommée mondiale, Bob Sinclar poste des mixes sur son compte Instagram (666.000 abonnés) depuis le début du confinement en France le 17 mars.



Le "Pinocchio" de Matteo Garrone sortira directement sur Amazon



Initialement attendu sur les écrans le 18 mars, le film "Pinocchio" de Matteo Garrone, avec Roberto Benigni dans le rôle de Geppetto, sera diffusé sur Amazon Prime à partir du 4 mai, a indiqué mercredi la plateforme de streaming. C'est la deuxième fois qu'Amazon obtient la diffusion exclusive d'un film qui devait sortir en salles et dont la carrière a été tuée dans l'oeuf par la crise mondiale liée au nouveau coronavirus. Début avril, Amazon avait annoncé la sortie en ligne de la comédie française "Forte" de Katia Lewkowicz. En proposant à ses abonnés la diffusion exclusive du "Pinocchio" de Matteo Garrone, la plateforme enrichit son contenu avec un film d'un auteur reconnu dans le milieu du cinéma et présenté en février à la Berlinale (hors compétition).

Nouvelle adaptation du classique de Carlo Collodi, "Pinocchio" a pour ambition d'"enchanter" les enfants, selon son réalisateur. «Pinocchio», c'est une fable qui parle de l'être hu-

main, de ses conflits, de ses tentations", affirmait Matteo Garrone à la Berlinale. Le réalisateur de "Gomorra", deux fois Grand prix à Cannes, a fait du classique de la littérature enfantine un conte noir, impressionnant visuellement, avec des jeux d'ombre et de lumière, et une palette dépeignant une Italie pauvre. Dans le rôle de Geppetto, le père de la "marionnette en bois" qui rêve d'être un vrai petit garçon, Garrone a enrôlé Roberto Benigni, qui avait lui aussi porté à l'écran cette histoire en 2002 et avait à cette occasion incarné la marionnette. Loin de l'univers de mafieux qui a fait sa renommée, Matteo Garrone a préféré se concentrer sur "la grande histoire d'amour entre un père et un fils". "Je ne serai pas forcément le dernier à adapter cette histoire intemporelle", disait-il en février, alors que le réalisateur mexicain Guillermo del Toro prépare une version animée pour Netflix et que Disney travaille sur un nouveau "Pinocchio", après celui de 1940.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma

VRAIEMENT PAS RAFFINÉ	DEFRAÏCHI	PLACE DU MARCHÉ	SAC	SÉCULIER	ANNONCE UNE SUITE	QUARTIER DE VARSOVIE	OPPOSÉ À IN	SUFFISANTE
VAGUE DE CHALEUR		LETTRES DE RABAT			VA DANS L'AU-DELA SODIUM			
ABÏMA		À L'ENVERS: VENUE AU MONDE				CERTAIN DE BAS EN HAUT: MINUTIE		
AMULETTE						PRONOM PERSONNEL		
SOMMET	SOMMET	DE BAS EN HAUT: ROCHE	DÉBUT D'APPEL		QUARTIER DE TIANJIN PERDANT		ALERTE DE BAS EN HAUT: ATOME	
			VILLE D'ALLEMAGNE					
UN TYPE TRÈS NATURE	TROU DANS UN MUR		USURE LETTRES DE NOAH					
				FORME D'ÊTRE		PARTAGÉ PAR LA MOITIÉ		
ÂGES	CHAMBRE MANQUE					GRAISSE FONDUE	LISIÈRE	
			PORTION DE COURBE	TRANCHÉ	LETTRES DE TARSKI		CARDINAUX	
GRECQUE	ALUMINIUM	BALAI			CHEF D'ARMÉE	SYMBOLE DU LITHIUM	PETIT RUISSEAU UTOPISTE	
		ACCOMPLIS						
MISE AU COURANT								

Solution mots flechés d'hier

ARTISTE DE RENOM	FEMME RADIO-ACTIVE	DURILLON CHICHE	VILLE D'ALLEMAGNE	L	SUCRE	DE BAS EN HAUT: EXQUIS	PRÉTONOM DRU
EMPEREUR DE RUSSIE	T S A R	CHICHE	OIT NON-DIT	E N T E N D			
TOMBE À PLAT VENTRE	A P L A T I			DE BAS EN HAUT: RÉPLIQUE	E V	RÉPUTATION	
NOTE	R E	PIGEON LITHIUM	D U P E		EN RÈVE ACTIF: PULSÉ	A R N	
PETIT CHIEN ESTONIEN	A L I		INDIVIDUS	Z I G U E S			
	P E K I N O I S			LETTRES DE SÉNÉGAL	S N E		
PRONOM	S E	BATTANT NEUF	SOLTE NEUR	G O N	DRAME NIPPON SE TRAITA	O	PARTIUM
BOULONNE	T R I M E		GRADE GERMANIQUE	Z O N E		S O M M A	
	V E I N A R D			ENTOUSIASME	AURÉOLE LUMINEUSE	U	GÉNÉRAL VIETNAMIEN
VERNI	N E C R O P H A G E						
	O U E D	DRAME LYRIQUE JAPONAIS	E	LETTRES DE CROATIE	O A	PORTION DE TÊTES ARRIÈRE	I P
RIVIÈRE	S A M O I S		BIDASSE LETTRES DE SARTRE	S O L D A T			
MAUVAIS TOUR	E N T O U R L O U P E						

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

o.j.d. MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3			■					■		
4						■				
5					■					
6		■					■			■
7				■				■		
8										
9							■			
10						■				

HORIZONTALEMENT

- 1- Précédente
- 2- Décéder - Sous le soc
- 3- Deux fois savant - Elliptique - Règle
- 4- Sec - Etat d'Europe
- 5- Vigneur - Installé
- 6- Vrai - Eau russe
- 7- Salut romain - Pas lerch - L'Union
- 8- Logées
- 9- Embourbé - Précis
- 10- Royaume d'Asie - Pari

VERTICALEMENT

- 1- Corps représentatifs
- 2- Sombre - Arrivé
- 3- Caché - Ebrüité
- 4- Usée - Héros de Corneille (Le ...)
- 5- Berge - Lu lettre à lettre
- 6- Courroux - Poinçon de cordonnier
- 7- Possessif - Du, dans un sens
- 8- Coutumes - Egalité - Plat
- 9- Rémunérées
- 10- Lames - Intente

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	V	O	L	U	M	I	N	E	U	X
2	U	S	E	R	■	C	O	P	T	E
3	L	I	E	G	E	■	T	U	E	R
4	N	E	■	E	V	I	E	R	■	X
5	E	R	I	N	E	S	■	E	R	E
6	R	■	O	T	I	E	Z	■	E	S
7	A	R	S	■	L	■	E	M	U	■
8	I	E	■	E	L	U	R	E	N	T
9	R	E	M	U	E	■	O	U	I	E
10	E	L	I	T	E	S	■	T	S	E

Grilles de sudoku

Facile

5	8					7	4	
	7			9	8			
2		4		3				
		7		2		8	3	
6	1		3	5		2	9	
3	5		9		6			
			5		7		8	
		1	8			9		
8	3					4	6	

Moyen

		3	1			4	7	8
7	1		4			9		
						2	6	
		3	8		9	1		
1								2
		6	7		5	3		
3	9							
		5			2		8	1
8	6	1			5	3		

Difficile

					5	2		
9	4		6		8			
			4	5				
	1	8		7				
3	6		4		5	8		
			3		7	2		
			8	4				
		1	7		3	9		
4	6							

Expert

	1	8	2	4				
4		7		8				
	2			9				
2				5	3			
	6					8		
	4	1						2
			9				6	
			6	7		4		
			5	2	1	9		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	7	5	3	9	8	2	4	1
1	3	8	2	6	4	7	9	5
4	9	2	5	1	7	8	3	6
2	5	6	7	4	3	9	1	8
3	8	7	9	5	1	6	2	4
9	4	1	8	2	6	3	5	7
8	2	4	6	3	5	1	7	9
7	1	9	4	8	2	5	6	3
5	6	3	1	7	9	4	8	2

Moyen

3	6	2	1	8	5	4	9	7
8	5	9	3	7	4	2	6	1
7	4	1	9	6	2	5	8	3
2	3	4	8	5	6	7	1	9
5	9	6	7	3	1	8	2	4
1	7	8	4	2	9	3	5	6
4	2	5	6	9	3	1	7	8
9	8	3	2	1	7	6	4	5
6	1	7	5	4	8	9	3	2

Difficile

2	9	3	7	5	4	1	8	6
7	1	6	2	8	9	5	3	4
4	5	8	3	6	1	9	7	2
9	3	2	6	4	7	8	1	5
6	8	4	1	3	5	2	9	7
1	7	5	8	9	2	6	4	3
5	2	7	4	1	8	3	6	9
8	6	9	5	7	3	4	2	1
3	4	1	9	2	6	7	5	8

Expert

1	5	7	3	6	8	9	4	2
3	6	4	1	2	9	5	8	7
2	8	9	5	7	4	6	3	1
5	4	2	9	1	6	3	7	8
8	1	3	7	4	5	2	6	9
7	9	6	8	3	2	4	1	5
9	2	1	6	8	3	7	5	4
6	7	5	4	9	1	8	2	3
4	3	8	2	5	7	1	9	6

ROYAUME DU MAROC
MINISTER DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
CONSEIL PROVINCIAL D'IFRANE
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 12/2020/BP

Le **28/05/2020 à 12 h 00mn**, Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Travaux de construction et d'aménagement du parc Al-Qods à Ifrane « Province d'Ifrane ».**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des marchés de la DAFP**, Conseil Provincial d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trois Cent Mille Dirhams (300 000,00 Dhs).**
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quinze Million Neuf Cent Huit Mille Neuf Cent Quarante Dirhams (15 908 940,00 Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au **service des marchés de la DAFP**, du Conseil Provincial d'Ifrane.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électroniques.

Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivant :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION
V	2	V1
O	1	O2

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation. »

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3590/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTER DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
CONSEIL PROVINCIAL D'IFRANE
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 13/2020/BP

Le **28/05/2020 à 13 h 00mn**, Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Réalisation d'une ceinture verte autour de la ville d'Ifrane au côté nord-ouest « Province d'Ifrane ».**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des marchés de la DAFP**, Conseil Provincial d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trente Cinq Mille Dirhams (35 000,00 Dhs).**
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux Million Quatre Vingt Deux Mille Sept Cent Vingt Dirhams (2 082 720,00 Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au **service des marchés de la DAFP**, du Conseil Provincial d'Ifrane.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électroniques.

Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivant :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION
V	3	V1

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation. »

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3591/PA

ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة وصيد بحري و التنمية القروية و المياه و الغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°09/2020/DPEFLCD/GUE

Le **27 Mai 2020 à 10h**, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif (Quartier Mohamed VI, Guercif), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : l'exécution des travaux de régénération des forêts dans les périmètres dénommés **Ajdir Amellal et Tlat Ounfid**, situés dans la commune territoriale de Berkinne, Province de Guercif, en un seul lot.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des programmes et suivi-évaluation de la même direction, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

- **Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante Cinq Mille Dirhams (55 000,00 DH).** L'estimation des coûts des prestations établie par la maître d'ouvrage est fixée comme suit : **Un Million Sept Cent Quarante Deux mille Quatre Cent (1 742 400,00 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et lutte contre la désertification de Guercif
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité;
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés de l'Etat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles Prévues par l'article 5 du règlement de consultation. Le dossier technique doit comprendre une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par le Département des Eaux et Forêts, le certificat exigé est comme suit :

Secteur d'activité	Qualifications exigées	Catégorie
1	1-4	minimale 3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3592/PA

ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة وصيد بحري و التنمية القروية و المياه و الغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°10/2020/DPEFLCD/GUE

Le **27 Mai 2020 à 11h**, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif (Avenue Mohamed VI, Guercif), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : l'exécution des travaux de reboisement, dans la Province de Guercif répartie en Cinq (05) lots :

- Lot n°1 :** L'exécution des travaux de Reboisement dans le périmètre dénommé Chaaba Lhamra, situé dans la Commune de Ras Laksar, Province de Guercif.
- Lot n°2 :** L'exécution des travaux de Reboisement dans le périmètre dénommé Naght II, situé dans la Commune de Berkinne, Province de Guercif.
- Lot n°3 :** L'exécution des travaux de Reboisement dans le périmètre dénommé Bouhajer, situé dans la Commune de Mezquitem, Province de Guercif.
- Lot n°4 :** L'exécution des travaux de Reboisement dans les périmètres dénommés Mazzout 1 et Tania Lhamra1, situés dans la Commune de Saka, Province de Guercif.
- Lot n°5 :** L'exécution des travaux de Reboisement dans le périmètre dénommé Rchida 5, situé dans la Commune de Lamija, Province de Guercif.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des programmes et suivi-évaluation de la même direction, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

▪ **Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :**

- Lot n°1 : **Trente Un Mille Sept Cent Quatre Dix Huit (31 788,00) Dirhams ;**
- Lot n°2 : **Trente Six Mille (36 000,00) Dirhams ;**
- Lot n°3 : **Trente Sept Mille Quatre Vingt (37 080,00) Dirhams ;**
- Lot n°4 : **Quarante Mille Sept Cent Quatre Vingt Huit (40 788,00) Dirhams ;**
- Lots n° 5 : **Quarante Quatre Mille Cinq Cent Cinquante (44 550,00Dhs) Dirhams.**

▪ **L'estimation des coûts des prestations établie par la maître d'ouvrage est fixée comme suit :**

- Lot n°1 : **Un Million Cinquante Neuf Mille Six Cent (1 059 600,00) Dirhams.**
- Lot n°2 : **Un Million Deux Cent Mille (1 200 000,00) Dirhams.**
- Lot n°3 : **Un Million Deux Cent Trente Six Mille (1 236 000,00) Dirhams.**
- Lot n°4 : **Un Million Trois Cent Cinquante Neuf Mille Six Cent (1 359 600,00) Dirhams.**
- Lot n°5 : **Un Million Quatre Cent Quatre Vingt Cinq Mille (1 485 000,00) Dirhams.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Ø Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et lutte contre la désertification de Guercif ;
- Ø Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité;
- Ø Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Ø Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés de l'Etat.

Les pièces justificatives à fournir sont celles Prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, le certificat exigé est comme suit :

Lot n°	Secteur d'activité	Qualifications exigées	Catégorie
1,2, 3, 4 et 5	1	1-4	minimale 4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3593/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
CONSEIL PROVINCIAL
IFRANE
SERVICE DES
MARCHES
AVIS DE L'APPEL
L'OFFRES OUVERT
N° 11/2020/BP

Le 28/05/2020 à 11 h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : ELECTRIFICATION HTA/BT DES VILLAGES ADMER IZEM AIT AKKI ET ADMER IZEM IFROUKHEN A LA COMMUNE TERRITORIALE DE SIDI EL MAKHFI « PROVINCE D'IFRANE ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la DAFP du Conseil Provincial d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Soixante Dix Mille dhs (70 000,00 Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Million Sept Cent Soixante et Un Mille Cent Cinquante Deux dhs, 40 Cts (4 761 152.40 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la DAFP du Conseil Provincial d'Ifrane

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original de l'attestation d'Agrément MT« BT2 » Accordée par l'ONEE - BE concernant les réseaux.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation. »

N° 3596/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DE PRIX
(Avis rectificatif)

Le 01/06/2020, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaâ des Sraghna.(Salle de réunion)à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix : • 02/2020/BP à 10 h

Travaux de construction d'un espace pour la production et la commercialisation des produits de l'artisan à la CT Sidi Rahal-province El kelaâ des Sraghna le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :130 000.00 DHS (Cent trente Mille Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :5.215.632.00dhs (Cinq million deux cent quinze mille six cent trente-deuxDhs)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du servicesdes marchés du conseil provincial d'El Kelaâ des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : 1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaâ des Sraghna

2-soit les envoyer, par courrier recommandé

avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaâ des Sraghna.

3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4- Soit les envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :-Secteur : A- Classe :3-Qualification exigées : A1-A2-A3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 3597/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRE DE PRIX

Le 04/06/2020, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El

Kelaâ des Sraghna.(Salle de réunion)à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

• 03/2020/BP à 10 h
Equipement dar sraghna le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :25 000.00 DHS (Vingt cinqMille Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 987.648.00dhs (Neuf cent quatre vingt sept mille six cent quarante huitDhs)

- Les échantillons, exigés par dossier d'appel d'offre doivent être déposés au secrétariat du conseil provincial d'El Kelaâ des Sraghna au plus tard le 03/06/2020 à 10 heures
Ledossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du servicesdes marchés du conseil provincial d'El Kelaâ des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : 1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaâ des Sraghna

2-soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaâ des Sraghna.

3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4- Soit les envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation.

N° 3598/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DIRECTION GENERAL
DES SERVICES
DDE/SM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 04/2020/BP

Le 09/06/2020 à 10 hll sera procédé dans :

Les bureaux du conseil provincial d'El Kelaâ des Sraghna (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix.

Pour : *Étudearchitecturale et suivi des travaux de construction d'un centre d'accueil au jardin merboub à El kalaâ des Sraghna.

• Le budget prévisionnel maximum, horstaxes, pour l'exécution des travaux réalisés est de 3.100.000.00 dh (Trois Mil-

lions Cent Mille Dhs).

• Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du service des marchésdu conseil provincial d'El Kelaâ des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Lecontenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 8 jomada 1143(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : • Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre du conseil provincial de la Province d'El Kelaâ des Sraghna.

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial de la Province d'El Kelaâ des Sraghna.

• Soit les remettre au président de juryde la consultation architecturale au début de la séance et l et avant l'ouverture des plis.

• Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 Du règlement de la consultation architecturale.

N° 3599/PA

**Programme prévisionnel « modifié » des Marchés
que la Direction Régionale Fès Saïss-CNSS envisage de lancer
au titre de l'exercice budgétaire 2020**

Type de Fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Cordonnées du Service concerné	Marchés réservés à la petite et la moyenne entreprise
Fourniture	Agencements, Aménagements des Agences Taza et Al Hoceïma		Taza-Hoceïma	AOO	à partir de Juillet-20	Direction Régionale Fès Saïss -n°13 Rue Qatar V.N. Fès	Non
	Acquisition de fournitures de bureau		Fès-Taza-Hoceïma	AOO	à partir de Mai-20		
	Acquisition de fournitures informatiques		Fès	AOO	à partir de Mai-20		
	Acquisition de mobilier et de matériel de Bureau		Fès-Taza-Hoceïma	AOO	à partir de 15-Juillet-20		
Prestation de Service	Acquisition et installation de Climatiseurs		Fès-Taza-Hoceïma	AOO	à partir de Juillet-20		
	Acquisition de matériel et outillage (Mini Bar et caféière)		Fès-Taza-Hoceïma	AOO	à partir de Juillet-20		
Prestation de Service	Prestations de Service de Surveillance et Gardiennage de la Direction Régionale Fès-Saïss et les Agences qui lui sont rattachées			AOO	Septembre 2020 Pour Exercice 2021		
	Prestation de service de Nettoyage, propreté, Hygiène des locaux de la CNSS Direction Régionale Fès-Saïss et les agences qui lui sont rattachées			AOO	Septembre 2020 Pour Exercice 2021		

NB : Conformément à l'article 139 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés et commandes de la CNSS, 20% des projets est réservé aux petites et moyennes entreprises.

N° 3594/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE
ET DE L'EAU POTABLE
BRANCHE EAU
DIRECTION REGIONALE DU CENTRE
A KHOURIBGA

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRE
N° 88DR7/CA/AS7/2/2019
REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLS

Renforcement et réhabilitation du réseau d'assainissement de la zone nord de la ville de Khénifra. Lot n°2 : station de pompage PR6 et PR7

La séance publique d'ouverture des plis aura lieu le Mardi 26 Mai 2020 à 11h00 à la Direction Régionale du Centre de Khouribga
Le reste est sans changement.

N° 3595/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Direction Régionale de l'Agriculture de Fès Meknès
Direction Provinciale de l'Agriculture d'El Hajeb
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2020 /DPA (SEANCE PUBLIQUE)

Le Mercredi 27 Mai 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'El Hajeb à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Fourniture du matériel technique au profit de la Coopérative Annamae relevant de la Commune Rurale Ait Boubidmane, Province d'El Hajeb.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'El Hajeb, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 DH (Dix mille dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Sept cent treize mille quarante dirhams (713 040,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26, 27,29 et 31 du Décret n° 2 - 12 - 349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'El Hajeb ;
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 08 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des

marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les documents techniques (catalogues des articles proposés) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du chef du service support de la DPA d'El Hajeb au plus tard le Mardi 26 Mai 2020 à 16H30, comme délai de rigueur.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3600/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
COMMUNE TERRITORIALE EDDECHRA
AVIS DE CONSULTATIONS ARCHITECTURALES
N° 01 /2020

Le 28/05/2020 à 10 h Il sera procédé dans le bureau de la commune territoriale

EDDECHRA (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale :

- ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION BATIMENT ADMINISTRATIF A LA COMMUNE ED-DECHRA PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est :Deux cent quatre-vingt huit mille six cent trente-huit dirhams (288 638,00 dhs).

Le dossier de la consultation architecturale peut

être retiré auprès de la Division du budget et des marchés de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
1- -soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, à la communeterritoriale ED-

DECHRA province d'EL KELAA DES SRAGHNA.
2- -soit déposer contre récépissé leurs plis dans Le bureau d'ordre de la commune territoriale ED-DECHRA province d'EL KELAA DES SRAGHNA.
3- soit le remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N B : Il est prévue une visite des lieux le 15/05/2020 à 10 h 30 RDV à la commune.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4Du règlement de consultation.

N° 3601/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration
Direction des Affaires Administratives et Générales

السليمة المغربية
وزارة الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة
مديرية الشؤون الإدارية والعامية
+ 5 3 0 0 0 1 1 1 7 0 0 0 0 1
+ 5 3 0 0 0 1 1 1 7 0 0 0 0 1

AVIS RECTIFICATIF RELATIF AU CONCOURS ARCHITECTURAL N°13/2020/MEFRA/AC/ETU

Il est porté à la connaissance du public que le concours architectural N°13/2020/MEFRA/AC/ETU, concernant l'étude architecturale et le suivi des travaux de construction d'un bâtiment d'archivage pour le compte du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration à Temara, a été rectifié comme suit:

La date d'ouverture des plis des architectes, prévue le 15 mai 2020 à 10heures, est reportée au 10 juin 2020 à 10 heures.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

N° 3602/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION DES ROUTES CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

Travaux de dédoublement de la RN2 du PK 77+000 au PK 98+500 en deux lots.
Lot 1 : Travaux de dédoublement de la RN2 du PK 77+000 au PK 87+000 sur 10 km. Province de Tétouan.
Lot 2 : Travaux de dédoublement de la RN2 du PK 87+000 au PK 98+500 sur 11,5 km. Province de Tétouan.

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° TE 19/2020/CFR OUVERTURE DES PLS REPORTE POUR LE 16 JUIN 2020 A 11 HEURES

Le 16 juin 2020 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les travaux de dédoublement de la RN.2 du PK.77+000 au PK98+500 en deux lots.

Lot 1 : Travaux de dédoublement de la RN2 du PK 77+000 au PK 87+000 sur 10 km. Province de Tétouan.
Lot 2 : Travaux de dédoublement de la RN2 du PK 87+000 au PK 98+500 sur 11,5 km. Province de Tétouan.

La date de la visite des lieux est prévue pour le 05 juin 2020 à 10 heures.

Le reste est sans changement.

N° 3604/PA

Le programme prévisionnel des marchés publics que la commune Ain Cheggag envisage de lancer pour l'année budgétaire 2020.

Objet de travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
Construction des pistes dans les différents douars de la Commune	Construction	Différents douars de la Commune	Appel d'offres ouvert	Juin	Bureau communal des marchés
construction des canaux d'irrigation	construction	Différents douars de la Commune	Appel d'offres ouvert	Juin	Bureau communal des marchés
Construction de 5 salles de classes	Construction	Ait Boufine, Ait Ali ou Hsein, Ait Hammi et Ecole 20 Août	Appel d'offres ouvert	Juillet	Bureau communal des marchés
Construction de bloc sanitaire	Construction	Ecole oued chekkou	Appel d'offres ouvert	Juillet	Bureau communal des marchés
Construction d'un mur de clôture	Construction	Ecole Ait Hammi	Appel d'offres ouvert	Juillet	Bureau communal des marchés
Construction de deux châteaux d'eau	Construction	Douar Ait ali ou hsein et douar Ait Boufine	Appel d'offres ouvert	Aout	Bureau communal des marchés
construction d'un complexe socio-éducatif et sportif	construction	Centre Ain Cheggag	Appel d'offres ouvert	Aout	Bureau communal des marchés
Extension du réseau d'électricité différents douars de la commune		Différents douars de la Commune	Appel d'offres ouvert	Aout	Bureau communal des marchés
Aménagement du parc auto communal	Aménagement	Centre Ain Cheggag	Appel d'offres ouvert	septembre	Bureau communal des marchés
Construction des allées au niveau du souk hebdomadaire	Construction	souk hebdomadaire,	Appel d'offres ouvert	septembre	Bureau communal des marchés
Aménagement et extension de l'abattoir communal existant	Construction	souk hebdomadaire,	Appel d'offres ouvert	septembre	Bureau communal des marchés
Affermage de souk hebdomadaire	Affermage	Souk hebdomadaire	Appel d'offres ouvert	octobre	Bureau des recettes
Construction d'un château d'eau	Construction	Douar Taanzart,	Appel d'offres ouvert	Octobre	Bureau communal des marchés
Construction d'un château d'eau.	Construction.	Douar Aafir,	Appel d'offres ouvert	Octobre	Bureau communal des marchés

N° 3605/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊT
DIRECTION RÉGIONALE DE DRAA TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MIDELT

AVIS MODIFICATIF

Objet : AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 08/2020 /DPA/ Midelt

Conformément à l'objet susmentionné, Le Directeur Provincial De L'agriculture De Midelt porte à la connaissance de tout le public que des modifications ont été apportées l'appel d'offre ouvert sur offre de prix n° 08/2020 /DPA/ MIDELT

A00 N° 08/2020	OBJET	modification
	Achat et livraison de Matériel Technique (générateurs anti-gèle) au profit des agriculteurs de la zone d'action DPA de Midelt, Province de Midelt. 1ERE TRANCHE	Article 5 au niveau du dossier technique

N° 3603/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
 DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

 DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,
 DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DE LARACHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 10/DPETLE/Lar 2020

Le 02 JUIN 2020 à 10 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Réalisation du dédoublement de la RN1 du PK 90+123 au PK 103+100 lot N°2 :
Travaux de signalisation, verticale et mise en place des dispositifs de sécurité – Section Larache –Zouada sur 12.977 km
 - PROVINCE DE LARACHE-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 16.000 ,00 DHS (SEIZE MILLE DHS) .
L'estimation du coût des prestations : 1.125.126,00 DIRHAMS, (UN MILLIONS CENT VINGT CINQ MILLE CENT VINGT SIX DIRHAMS TTC.)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
 Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

SECTEUR	Qualification Exigées	Classe minimale
X	X2	2

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.

N° 3608/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
 DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

 DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,
 DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DE LARACHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 11/DPETLE/Lar 2020

Le 02 JUIN 2020 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Réalisation du dédoublement de la RN1 du PK 90+123 au PK 103+100 lot N°2 :
Travaux de signalisation horizontale – Section Larache –Zouada sur 12.977 km
 - PROVINCE DE LARACHE-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12.000 ,00 DHS (DOUZE MILLE DHS) .
L'estimation du coût des prestations : 831.582,00 DIRHAMS, (HUIT CENT TRENTE ET UN MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT DEUX DIRHAMS T T C).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
 Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

SECTEUR	Qualification Exigées	Classe minimale
X	X1	2

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.

N° 3609/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
 DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

 DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,
 DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DE LARACHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 13/DPETLE/Lar 2020

Le 04 JUIN 2020 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Réalisation des essais de contrôle de qualité des travaux de construction de la route reliant la RP4403 à Dar Beratia sur une longueur de 3,1 km (province de larache)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 900 ,00 DHS (NEUF CENT DHS).
L'estimation du coût des prestations : 63.138,00 DIRHAMS, (SOIXANTE TROIS MILLE CENT TRENTE HUIT DIRHAMS T T C).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
 Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

Nouveau système	activité	Qualification	Catégorie
	CQ	CQ3 et CQ7	4

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.

N° 3611/PA

ROYAUME DU MAROC

 SECRETARIAT D'ÉTAT AUPRES DU MINISTÈRE
 DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET
 DE L'EAU CHARGÉ DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT,
 DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE LARACHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 12/DPETLE/Lar 2020

Le 04 JUIN 2020 à 10 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE RELIANT LA RP 4403 A DAR BERATIA SUR UNE LONGUEUR DE 3,1KM
 - Province de Larache -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 63.000,00 DHS (SOIXANTE TROIS MILLE DHS).

L'estimation du coût des prestations : 4.215.636,00 DIRHAMS, (QUATRE MILLIONS DEUX CENT QUINZE MILLE SIX CENT TRENTE SIX DIRHAMS T T C).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
 Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

Une visite des lieux est prévue le 01/06/2020 à 12H

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	3	B1 (Travaux de terrassements routiers courants) et, B3 (Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement) et B5 (Assises non traités et enduits superficiels)

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.

N° 3610/PA